Conseils à la restauration et à la réaffectation

L'habitat rural traditionnel du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Parc naturel des Plaines de l'Escaut
rue des Sapins, 31 - B - 7603 Bon-Secours - Tél. 069 77 98 10
parcnaturel@plainesdelescaut.be - www.plainesdelescaut.be

Avec la relecture attentive: du Département du Patrimoine de la Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie du Service public de Wallonie et en particulier Mme Gislaine DEVILLERS, 1re attachée; de l'Assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie et en particulier Mmes Cécile FRANCESCANGELI et Danièle ANTOINE

D'après la brochure «L'habitat traditionnel du Pays des Collines – Conseils à la restauration et à la réaffectation» réalisée par la Fondation rurale de Wallonie – 2002

Adaptation: Parc naturel des Plaines de l'Escaut – 2009

Crédit photographique: Fondation rurale de Wallonie, Parc naturel du Pays des Collines, Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Samuel DHOTE

Croquis et plans: Fondation rurale de Wallonie; Architecture rurale de Wallonie: Hainaut central Pierre Mardaga éditeur – pages: 14, 17, 19 et 27; Architecture rurale de Wallonie: Tournaisis Pierre Mardaga éditeur – pages: 22 et 23; Maisons d'hier pour vivre au présent, MRW: page 22; Le RGBSR, Pourquoi? Comment?, MRW: page 13.

Adaptation graphique: Bietlot Imprimerie

Impression: Bietlot Imprimerie

Editeur responsable: © Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Janvier 2010

Table des matières

Préfaces 4
Introduction 6
S'intéresser 8
Adapter 10
Connaître 12
Connaître le **Parc naturel des Plaines de l'Escaut** 12
Connaître **l'organisation spatiale** 14
Connaître **la volumétrie** 16
Connaître **la toiture** 18
Connaître **les façades** 20
La façade principale du corps de logis 20
Les façades latérales ou pignons 21
Les encadrements des baies 21
Les façades des dépendances 22
Connaître **les matériaux** 24
Les murs 24
La toiture 26
Connaître **les détails** 28
Intervenir 30
Intervenir en respectant **le caractère** 30
Intervenir en respectant **la volumétrie** 32
Comment agrandir le volume habitable? 32
Intervenir en respectant **la toiture** 36
Comment remplacer une toiture existante? 36
Comment éclairer les locaux de l'étage? 38
Intervenir en respectant **les façades** 40
Comment intervenir sur une façade? 40
Les éléments particuliers des ouvertures 48
Comment remplacer des châssis de fenêtre? 50
Intervenir en respectant **les matériaux** 52
Comment remplacer la couverture du toit? 52
Comment rénover ou embellir une façade? 54
Comment construire des bâtiments annexes? 55
Intervenir en respectant **les abords** 56
Comment aménager les abords de la maison? 56
Annexes 58
Lexique 58
Bibliographie 59

Préfaces

L'une des missions des Parcs naturels fixées par le décret du 3 juillet 2008 est d'assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager de leur territoire. L'habitat est une des composantes importantes du patrimoine paysager et le bâti rural traditionnel fait partie des éléments forts qui caractérisent les paysages du territoire. Pierres de sable, briques rouges, enduits blancs, toits de tuiles, petits ensembles agricoles longitudinaux sont autant de caractéristiques du bâti rural du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Pour préserver et mettre en valeur le patrimoine rural bâti, il faut d'abord en connaître les caractéristiques. Cette brochure a donc pour vocation de permettre à toute personne qui possède un bien immobilier relevant du patrimoine rural bâti (classé ou non) sur le territoire d'être informée sur les spécificités locales du bâti et de prendre en compte certains éléments lors de tout projet de rénovation ou de restauration.

Prenez le temps de la lecture et n'hésitez pas à présenter votre projet à la Cellule d'assistance architecturale et paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Car prendre le temps d'aller chercher un conseil est l'une des clefs de la réussite d'un projet en harmonie avec son environnement paysager.

Charles PICQ
Président de la Commission
de gestion du Parc naturel
des Plaines de l'Escaut

Nos paysages changent, nous nous en rendons compte presque tous les jours. Une nouvelle maison ici, là un rond-point ou encore un nouveau magasin. Après les antennes gsm, se sont maintenant les éoliennes qui se multiplient … Cela nous le voyons, nous l'apprécions ou non mais nous en sommes conscients.

Il est pourtant d'autres changements plus discrets, plus rapides auxquels notre regard ne s'arrête pas: ici, la toiture est changée, les châssis et portes sont renouvelés, telle façade est décapée, là on agrandit la maison, ailleurs les propriétaires plantent une haie. Tous ces petits gestes semblent sans importance mais ils peuvent améliorer notre cadre de vie s'ils sont réussis ou, au contraire, ils peuvent le dénaturer insidieusement, peu à peu.

Nous vivons, par choix ou par fatalité, dans une région, dans un village avec leurs caractéristiques propres. Les maisons des Plaines de l'Escaut ne sont pas les mêmes que les maisons ardennaises ou liégeoises, les structures villageoises sont différentes aussi. Ces particularités sont importantes car elles participent à notre identité, à notre sentiment d'appartenance à une communauté. Elles nous donnent des racines et nous aident à regarder vers l'avant avec assurance.

Car s'intéresser au patrimoine qu'il soit classé ou non, prestigieux ou vernaculaire c'est cela. Ce n'est pas comme certains le disent être passéistes ou nostalgiques mais au contraire c'est donner du sens à notre société pour lui permettre de se développer et de s'épanouir.

Le patrimoine est peut être l'expression du respect de nos prédécesseurs mais c'est surtout le fondement de l'avenir de nos enfants. Faisons en sorte de le préserver, traitons le avec respect et suivons les conseils qui nous sont donnés.

Gislaine DEVILLERS
1re attachée
Département du Patrimoine
Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire,
Logement, Patrimoine et Energie du Service public de Wallonie

En 1988, une vaste campagne de sensibilisation à la qualité de l'habitat rural du Tournaisis et du Pays des Collines était initiée par la Maison de la Culture de Tournai. Associée à d'autres partenaires, l'assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie réalisait à cette occasion trois *Fiches de décryptage de l'habitat rural en Tournaisis et au Pays des Collines.* Chacune traitait d'une typologie particulière de bâtiments:

- la première s'intéressait à la maison basse, en un seul volume;
- la seconde développait les petits ensembles bâtis composés de plusieurs petits volumes organisés en U, en L, en parallèle ou en petits quadrilatères;
- la dernière reprenait les bâtiments plus importants disposés en quadrilatères.

L'objectif de ces brochures était de sensibiliser le grand public à la sauvegarde dynamique du patrimoine bâti non monumental.

En 2002, avec l'aide de la Région wallonne, de la Communauté française et du programme Contrat Culture de Pays, la Fondation rurale de Wallonie a actualisé ces fiches en publiant une brochure spécifique pour le Pays des Collines. En première partie, une présentation des principales caractéristiques du patrimoine bâti, des plus fondamentales aux plus anecdotiques, permettait de comprendre ce qui fait le caractère de la maison traditionnelle et des petits ensembles. En seconde partie, une série de conseils élaborés au départ de constats de terrain et d'une expérience en matière de conseils aux particuliers portait sur les différents travaux possibles: agrandissement du volume existant, réfection du toit, traitement des fenêtres et portes existantes, ouverture de nouvelles baies et remplacement des matériaux existants.

Aujourd'hui, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut a souhaité adapter cette publication aux spécificités de son territoire. Nous nous réjouissons de cette initiative, car la valorisation du patrimoine bâti est indissociable de la préservation des paysages.

Bonne et instructive lecture !

Cécile FRANCESCANGELI,
Fondation rurale de Wallonie

Co-auteur avec Danièle ANTOINE et Anne BEGHIN
de la brochure éditée en 2002
par la Fondation rurale de Wallonie et intitulée L'habitat traditionnel
du Pays des Collines-Conseils à la restauration et à la réaffectation

Remerciements

Cet ouvrage est réalisé dans le cadre d'une subvention octroyée par le Ministre de l'Aménagement du territoire. Nous l'en remercions.

Nous tenons également à remercier Mme Danièle ANTOINE et son équipe pour leur soutien et la mise à disposition d'un travail de qualité à partir duquel nous avons pu développer notre approche de parc naturel.

Nous n'oublierons pas non plus Mme Mireille DECONINCK et Mme Gislaine DEVILLERS, Attachées à la DGO4, pour leur suivi constant, leur aide précieuse et leurs conseils avisés.

La Cellule d'Assistance Architecturale et Paysagère.
Décembre 2009

Introduction

Conservation et restauration des bâtiments: la charte de Venise

Les oeuvres monumentales du passé témoignent aujourd'hui des traditions et des valeurs de l'humanité. Nous sommes responsables de la sauvegarde de ce patrimoine commun vis-à-vis des générations futures. Afin de leur transmettre cet héritage dans toute sa richesse et son authenticité, il était nécessaire de dégager et de formuler des principes internationalement reconnus de conservation et de restauration des monuments. Le deuxième Congrès international des Architectes et des Techniciens des monuments, réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964, a ainsi rédigé et approuvé un texte de référence: la Charte de Venise.

Près d'un demi-siècle après sa rédaction, cette charte est toujours reconnue et suivie par les spécialistes du patrimoine (les réflexions sur une mise à jour ont conclu à un maintien du texte initial). Ses principes guident toujours les auteurs de projet de restauration.

L'habitat traditionnel rural est concerné...

La définition de la notion de monument historique selon la Charte de Venise comprend notamment la création architecturale en site rural et ce, même de caractère modeste, pour autant qu'elle témoigne d'une civilisation, d'une évolution ou d'un événement historique.

Il nous faut donc considérer les bâtiments ruraux traditionnels de Wallonie comme des monuments historiques à part entière auxquels s'appliquent les principes contenus dans la Charte de Venise. Leur conservation et leur restauration visent tout autant la sauvegarde de ces bâtiments en tant qu'oeuvres architecturales qu'en tant que témoins de l'histoire.

L'affectation du bâtiment contribue à sa conservation...

La bonne conservation des monuments impose d'abord un entretien permanent. Cette conservation est en outre toujours favorisée par l'affectation des monuments à une fonction utile à la société, à condition toutefois que l'affectation - ou la réaffectation - n'altère pas l'authenticité et les caractéristiques existantes des édifices.

Les aménagements qu'exige l'évolution des usages et des coutumes devront par conséquent se tenir dans ces limites. Si le cadre (contexte) traditionnel du monument subsiste, il doit également être conservé: il faut éviter toute construction nouvelle, tout aménagement ou toute destruction susceptible d'altérer les rapports de volumes et de couleurs.

La charte déconseille le recours «au faux-vieux»...

La restauration d'un monument doit garder un caractère exceptionnel. Son but est de conserver et de révéler les valeurs (qualités) historiques et esthétiques du monument, dans le respect de ses caractéristiques authentiques. La restauration ne doit pas falsifier le monument, au risque de le dévaloriser. Elle s'arrête là où commence le doute, l'hypothèse ou la composition architecturale, et rejette le recours au «faux-vieux». C'est ainsi que toute intervention contemporaine sur le monument, qu'elle soit rendue nécessaire pour des motifs techniques, esthétiques ou encore fonctionnels, devra porter lisiblement la marque de notre temps, afin de se distinguer des parties originales, tout en s'intégrant harmonieusement à l'ensemble. Idéalement, les interventions contemporaines seront également réversibles. Les éventuelles adjonctions devront quant à elles respecter les parties intéressantes de l'édifice, son contexte traditionnel et l'équilibre de sa composition architecturale.

Authenticité, lisibilité, réversibilité: trois principes fondamentaux

Adopter la restauration critique, telle que prônée par la Charte de Venise, pour rendre vie à un bâtiment, c'est donc utiliser des moyens respectant les principes d'authenticité, de lisibilité et de réversibilité des interventions contemporaines. C'est la possibilité d'adapter un monument du passé à nos besoins, en conservant, voire en renforçant, ses qualités historiques et esthétiques.

La sauvegarde du patrimoine passe par **l'intérêt** qu'on lui porte. Elle permet le maintien de la mémoire collective et des particularités des populations locales.

Mais restaurer un bâtiment – et davantage encore le réaffecter – , c'est lui rendre vie en le valorisant, avec des idées et des moyens actuels.

C'est dans ce double aspect – sauvegarde du patrimoine / **adaptation** à la vie contemporaine – que réside principalement le problème de la valorisation de notre habitat traditionnel.

Bien restaurer, c'est **connaître** son bâtiment pour parvenir à lui rendre vie avec efficacité et sensibilité. C'est aussi attacher de l'importance aux choses qui en ont réellement et prendre plus de liberté avec les éléments secondaires.

Cette brochure vous propose quelques conseils. Ils vous aideront à **intervenir** sur votre bâtiment en le valorisant **dans le respect** de ce qui existe… Car bien restaurer, c'est faire en sorte qu' «évolution» du bâtiment rime avec «valorisation» et non pas avec «défiguration».

- **s'intéresser**
- **adapter**
- **connaître**
- **intervenir** dans le respect des caractéristiques de l'habitat traditionnel

constituent ainsi les quatres phases importantes d'un projet de restauration.

au patrimoine

Il suffit de se pencher sur le succès croissant que rencontrent les éditions des «Journées du Patrimoine» pour se rendre compte du regain d'intérêt porté au patrimoine architectural.

Mais qu'est-ce que le patrimoine architectural?

Il est composé d'édifices dont l'âge, la taille, la valeur, les qualités... sont hors du commun, mais aussi de bâtiments plus modestes.

Un élément du patrimoine, c'est un héritage qu'il est nécessaire de transmettre aux générations suivantes pour ses nombreuses qualités révélatrices d'un état de société avec ses racines, ses repères, ses valeurs culturelles propres.

L'habitat rural de Wallonie fait partie du patrimoine, autant que les cathédrales, les hôtels de ville, les fontaines...

Quelles sont ses qualités patrimoniales?

L'habitat rural permet de **mieux connaître nos racines**, de mieux cerner le mode de vie qu'avaient adopté nos ancêtres pour répondre à leurs besoins.

Par rapport aux mêmes besoins-ici, habitation et agriculture-, des contraintes et des ressources identiques au sein d'une même région engendrent des réponses similaires. C'est ainsi que chacune des maisons rurales appartient à une **région agro-géographique** particulière et traduit le langage architectural qui est propre à cette région.

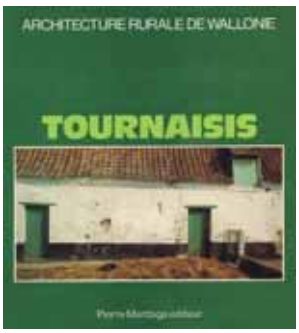

Ce langage architectural révèle des indices sur les **techniques de mise en œuvre des matériaux. Il engendre une harmonie architecturale** propre à une époque de construction. Il met en lumière le **bon sens** de nos ancêtres qui, sans moyens importants, savaient choisir le meilleur endroit pour vivre, la meilleure manière d'implanter la maison pour recueillir les bienfaits du soleil et se protéger des pluies.

Observer, s'interroger, prendre en compte les témoignages du passé sont des actes fondamentaux qui nous permettent de **connaître l'histoire pour nous la réapproprier** car tout héritage est prélude à la création.

Pour toutes ces raisons, la maison rurale de nos ancêtres doit être sauvegardée et transmise aux générations futures.

Pour ce faire, il est souvent nécessaire de l'adapter…

Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (C.W.A.T.U.P.E) stipule en son article 192, que le Gouvernement dresse, tient à jour et publie un inventaire du patrimoine. Réalisée par l'administration wallonne (DGO4), la collection **Patrimoine architectural et territoires de Wallonie** met à jour et complète le premier inventaire du patrimoine immobilier publié entre 1973 et 1997 et intitulé Patrimoine Monumental de la Belgique. L'évolution du concept de patrimoine a conduit, entre autres, à intégrer les dimensions paysagère et urbanistique d'un ensemble construit à ce nouvel inventaire. 14 volumes couvrant 40 communes sont parus (2009). Le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut n'est pas encore couvert par ce nouvel inventaire. C'est donc toujours au sein du **Patrimoine Monumental de la Belgique** que vous trouverez peut-être la description et une photographie de l'édifice qui vous tient à cœur.

Les tomes de l'«**Architecture Rurale de Wallonie**» sont également utiles pour en apprendre davantage sur le cadre de vie de nos ancêtres.

Le patrimoine est un héritage **à transmettre**

L'habitat rural fait partie de ce patrimoine

l'habitat traditionnel

L'habitat rural ne se comprend pas sans ses dépendances agricoles: étables, grange, fenil, ...

Aujourd'hui, l'agriculture à grande échelle peut de moins en moins s'accommoder des locaux agricoles du passé, trop petits, mal appropriés aux nouvelles techniques.

Beaucoup de ces dépendances deviennent donc inutiles. Il est alors essentiel de leur assigner un nouvel usage.

Pour qu'elle survive aux générations, il est tout à fait judicieux d'adapter la maison rurale à nos besoins.

Il n'y aurait en effet aucun intérêt à sauvegarder tous les édifices patrimoniaux sous forme de musées... Ceci implique la reconversion de l'édifice, son évolution, son intégration dans le contexte social et économique de la société ; il s'agit de conservation intégrée.

Étable désaffectée

Nouvelle étable

«On ne s'installe pas ici dans l'histoire. L'histoire fait partie intégrante de notre actualité.»
Geert Bekaert.

La maison rurale possède de nombreuses qualités. Une intervention judicieuse, exécutée avec doigté, ne gâchera pas l'attrait de l'édifice.

La maison se verra enrichie, ses qualités renforcées et non pas détruites.

Avant de rénover, il convient de **connaître** l'édifice, afin de déterminer ses points forts, ses points faibles, de tenir compte de ses caractéristiques patrimoniales, de son appartenance à une région précise. Ces connaissances nous aideront alors à **intervenir** sans perdre de vue le double objectif de conservation et d'intégration, dans le respect du bâtiment.

Conservation intégrée: ensemble des mesures visant à assurer la pérennité du patrimoine immobilier, son maintien dans le cadre d'un environnement approprié, bâti ou naturel, son affectation et son adaptation aux besoins de la société.

Conseil de l'Europe (repris à l'article 185 du CWATUPE)

A défaut d'une fonction agricole, adaptons la maison rurale à nos besoins, tout en valorisant ses caractéristiques patrimoniales

le Parc naturel des Plaines de l'Escaut

L'habitat ancien est la mémoire des relations que les hommes ont entretenues par le passé avec l'environnement. Il révèle comment ils ont répondu aux contraintes de leur milieu. Il exprime aussi un savoir-faire dans l'art de construire transmis entre les générations. Jugé longtemps mineur, ce patrimoine bâti constitue l'âme des campagnes. Les Parcs naturels sensibilisent à la valeur patrimoniale et culturelle de ce bâti traditionnel, victime de rénovations parfois très mutilantes.

Extrait de «Les Parcs naturels de Wallonie: des territoires de vie et de projet, investis dans le développement durable», Fédération des Parcs naturels de Wallonie, 2007.

LES PARCS NATURELS DE WALLONIE

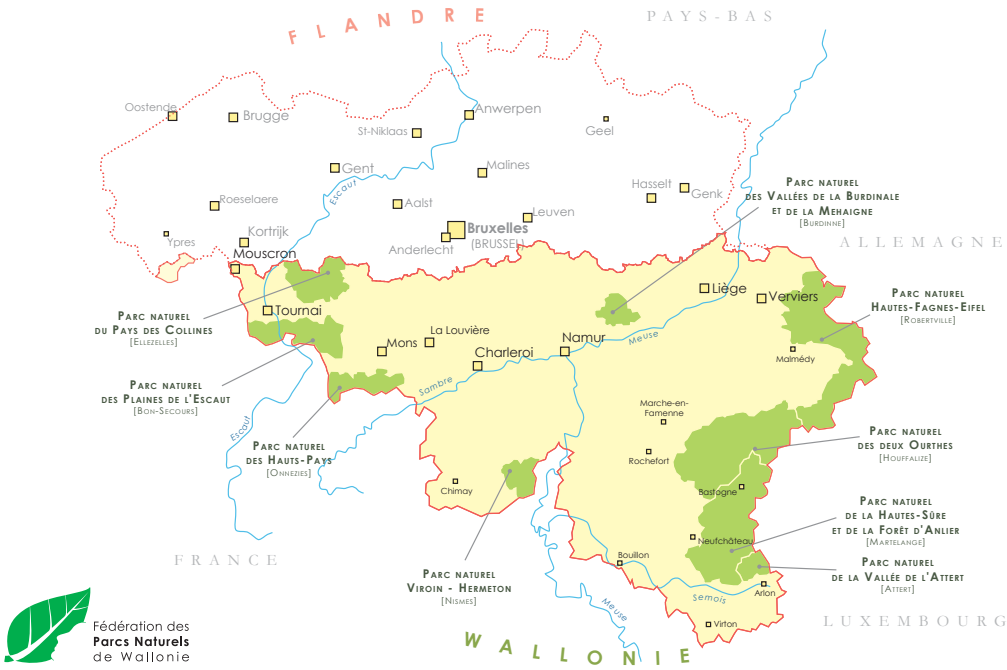

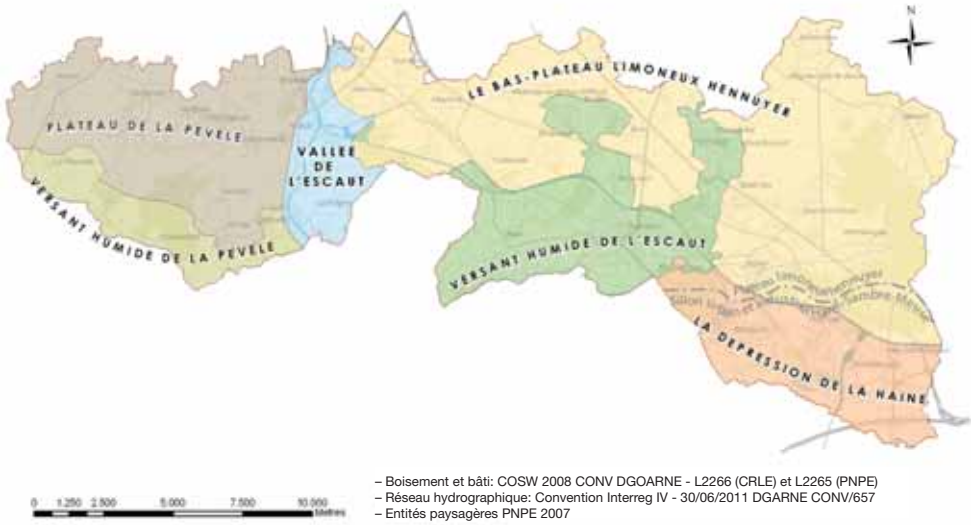

– Boisement et bâti: COSW 2008 CONV DGOARNE - L2266 (CRLE) et L2265 (PNPE)
– Réseau hydrographique: Convention Interreg IV - 30/06/2011 DGARNE CONV/657
– Entités paysagères PNPE 2007

Le patrimoine bâti est une des composantes essentielles du paysage rural du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, il est notre mémoire collective, l'héritage de nos ancêtres, le témoin de l'Histoire de notre territoire. Il contribue au maintien de l'identité rurale et de sa dimension culturelle. Le paysage se nourrit de ces valeurs et en devient le reflet.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut décline son riche patrimoine au gré des paysages agricoles ouverts au nord et plus cloisonnés au sud, de ses alignements de saules têtards ou de ses peupleraies.

Les châteaux, les églises, les anciens moulins, mais surtout les fermes, de briques ou de moellons, de style tournaisien ou au caractère classique affirmé sont les innombrables éléments architecturaux qui valorisent le territoire et influencent favorablement notre perception paysagère.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut fait partie du **Plateau limoneux hennuyer**, l'une des huit grandes **régions agro-géographiques** qui composent la Wallonie. Chaque région est caractérisée par des conditions particulières de climat, de sol, de relief, ...

Chacune d'elles a développé un type d'agriculture adapté à ces conditions et par conséquent, une architecture particulière.

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut intègre également pour partie le sillon urbain et industriel Haine-Sambre et Meuse (Bernissart, Pommeroeul, Ville-Pommeroeul et Harchies).

Cette **diversité** marquée par l'**homogénéité du bâti** dans chaque région constitue pour la Wallonie une **richesse culturelle** indéniable qu'il faut préserver.

Le Plateau limoneux hennuyer

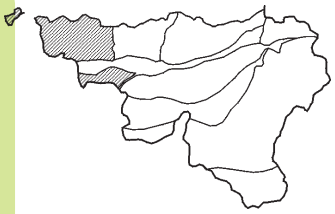

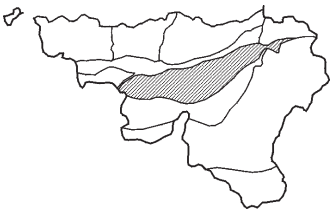

Le Condroz

Le Plateau limoneux brabançon

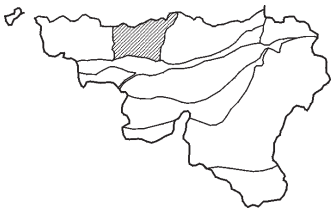

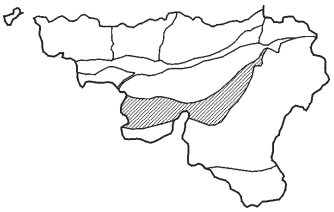

La Fagne-Famenne

La Hesbaye

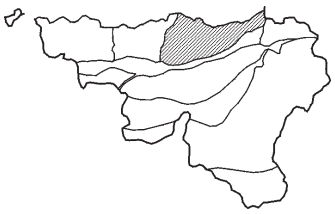

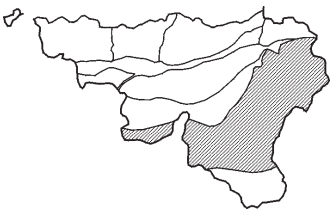

L'Ardenne

Le Pays de Herve

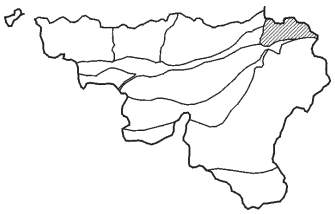

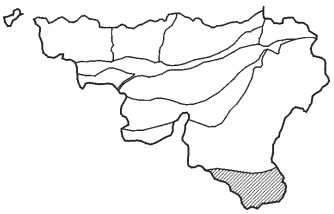

La Lorraine

* Cartes et photos extraites de «Le RGBSR Pourquoi? Comment?» – édité par la Région wallonne

L'homogénéité du bâti au sein de chaque région agro-géographique constitue une richesse culturelle pour la Wallonie

l'organisation spatiale

Au niveau du parc naturel des Plaines de l'Escaut, l'habitation rurale traditionnelle de base est le plus souvent une maison basse (un seul niveau) de modestes dimensions, développée en longueur sous une toiture unique dont la planéité renforce l'impression d'horizontalité de l'ensemble.

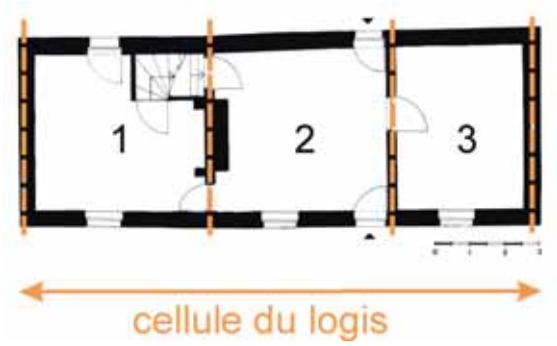

1: chambre
2: cuisine/pièce de vie
3: belle pièce

Le **logis initial** était au départ constitué essentiellement d'une cellule principale faisant fonction d'habitation, dispositif minimal prolongé d'une «remise» destinée en général à servir d'étable.

Ce logis de base peut être implanté parallèlement ou perpendiculairement à l'espace-rue.

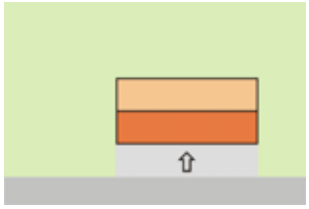

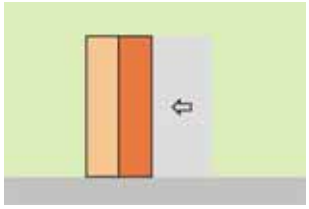

A cette combinaison bi-cellulaire (logis+étable) peut s'ajouter **une troisième cellule: la grange.** Volume le plus souvent indépendant – ses fonctions exigent une hauteur de murs différente – la grange va, par son implantation parallèle ou perpendiculaire au logis, déterminer le type de disposition de l'ensemble.

L'implantation du logis par rapport à la voirie est déterminante pour le traitement qui sera réservé aux **abords de la ferme.** En ce qui concerne les petits ensembles, les abords sont le plus souvent traités avec **simplicité**: une zone ouverte sur l'espace rue, une clôture basse… En général, les haies n'ont pas un rôle de clôture du devant-de-porte ou de la cour mais sont plutôt réservées à délimiter le territoire agricole ou les jardins.

Quand la taille de l'exploitation le nécessite, les **trois volumes** sont clairement individualisés. Dans ce cas, habitat, étable et grange occupent des ailes différentes et l'espace ainsi cerné est réservé à la cour.

On obtient alors une disposition en U plus ou moins symétrique. Les trois ailes sont généralement non-jointives puisqu'elles résultent d'une succession d'ajouts.

Enfin, si la multiplication des fonctions exige un nouvel agrandissement, l'ensemble bâti aboutira au **plan en quadrilatère**, résultat de l'ajout d'une aile à rue qui pourra accueillir, fournil, ou autres éléments annexes.

L'aile à rue qui clôt l'ensemble ne fait pas systématiquement l'objet d'une construction. Elle peut être laissée ouverte ou fermée par une grille et parfois un muret.

Traditionnellement, la région comporte une majorité de petites et moyennes exploitations, les grosses fermes de plan carré étant plus rares.

Contrairement à celles-ci dont le plan, très homogène, est établi dès le départ, les ensembles le plus souvent rencontrés résultent d'une composition graduelle. Ceci explique la relative irrégularité et la diversité des formules adoptées.

Volume unique bas et allongé, petits ensembles aux volumes diversement disposés, grands quadrilatères... l'habitat rural du Parc naturel des Plaines de l'Escaut se présente sous des formes variées

la volumétrie

Le volume type de la région est parallélipipédique, développé en longueur et de profondeur réduite. Il est cadré par deux murs pignons, autrefois parfois débordants sur la toiture.

Hauteur, gabarit, inclinaison de la toiture: ces trois éléments sont déterminants pour définir le volume de l'habitation.

C'est le recours quasi systématique à un même type de gabarit (rapport de proportions hauteur/longueur/largeur) qui a contribué au fil du temps à donner au paysage son homogénéité.

L'habitat se développe **en longueur**:

- la hauteur sous corniche est réduite (**un seul niveau** d'habitation)
- le **pignon aigu** est lié à une toiture à deux versants très inclinés (45°)

Le déploiement longitudinal de l'habitation du Parc naturel des Plaines de l'Escaut caractérise la région par rapport à d'autres régions agro-géographiques situées plus au sud de la Wallonie. C'est ainsi qu'il est notamment opposé à celui de la ferme ardennaise traditionnelle dont le logis se développe en largeur.

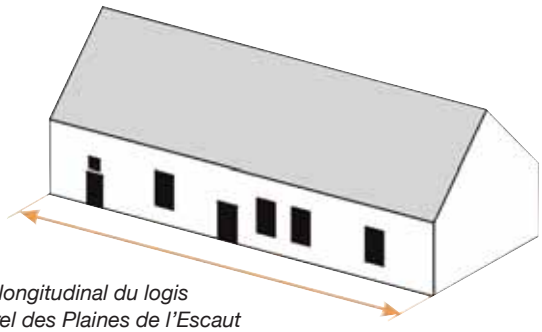

Déploiement longitudinal du logis du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

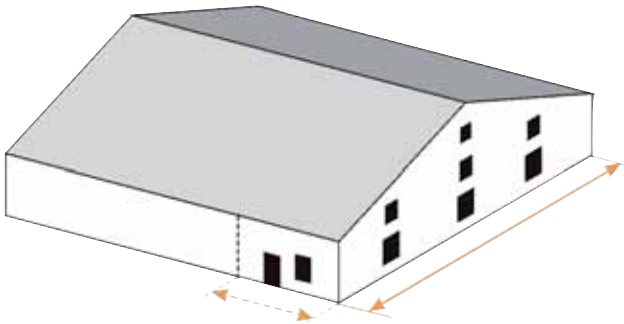

Déploiement en profondeur du logis ardennais

C'est en multipliant le gabarit de base au gré des besoins que l'on va obtenir les différentes combinaisons de volumes qui caractérisent les exploitations rurales de la région.

Bien qu'étant de dimensions variables – la destination du bâtiment déterminant son ampleur –, les **dépendances** conservent généralement des proportions identiques à la cellule de base.

Ainsi, par exemple, la grange aura des dimensions plus imposantes que l'ensemble mais conservera le même gabarit (forme).

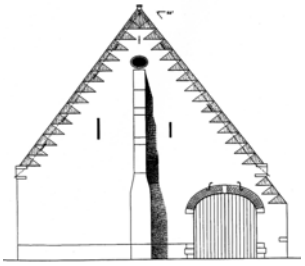

Grange

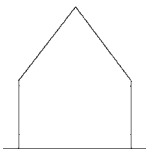

Logis

Quand une **extension** de l'habitation est nécessaire, l'étalement est le plus souvent préféré au surhaussement et il est très rare que la maison se voit augmentée d'un étage.

Le volume de base est:

- soit allongé d'une ou deux pièces supplémentaires
- soit partiellement approfondi par l'ajout d'un appentis qui s'inscrira dans le prolongement de la toiture.

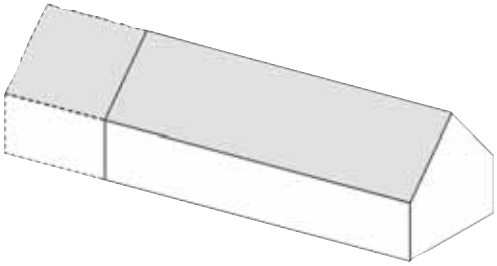

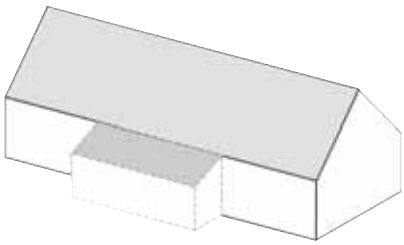

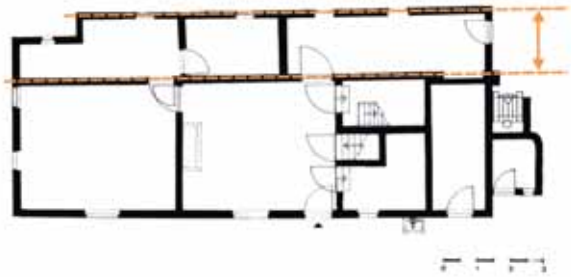

Approfondissement du logis sur la façade arrière

Le volume allongé, peu profond et cadré par un pignon aigu, que l'on retrouve indifféremment dans le logis de base ou les petits ensembles, est caractéristique de la volumétrie traditionnelle du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

la toiture

La toiture la plus courante est constituée de deux versants très inclinés (45°) recouverts de tuiles allant de l'orange en passant au rouge jusqu'au brun.

Les toits très pentus favorisent un écoulement rapide des eaux, indispensable en cas de couverture de chaume et d'absence de gouttière. La tradition constructive a conservé cette forte inclinaison de toiture bien après que la tuile ait remplacé le chaume sur une grande majorité des toitures.

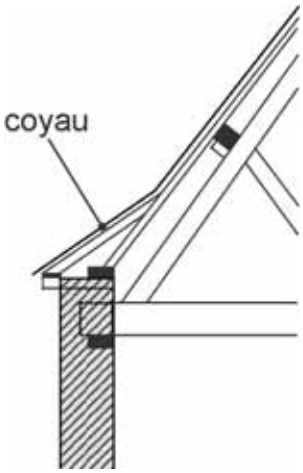

Détail en coupe d'un pied de versant terminé par un coyau (*)

La forte inclinaison du toit est parfois modérée par un adoucissement de la pente: le coyau. Le coyau est le mouvement de redressement de la pente de toiture à sa base. A l'origine, le terme désignait la pièce de bois qui redressait la toiture pour rejeter les eaux de pluie loin de la maçonnerie.

Les pignons sont dits «débordants» quand ils dépassent de la toiture et encadrent celle-ci. Ce dispositif protégeait la toiture de la pluie et de la force du vent lorsqu'elle était recouverte de chaume. Ces pignons ont quelquefois été conservés avec leur débordement, malgré le remplacement de la couverture originelle par de la tuile.

Une forte pente de toiture

Pignons débordants

Un large débordant de toiture protège parfois les accès aux dépendances agricoles

Dans la cour de certaines fermes, on observe de larges débordements de toiture (jusqu'à un mètre) le long des dépendances. Ces débordements permettent une circulation à sec sur le trottoir qui est ainsi protégé de la pluie. Présents sur des dépendances, ces débordements sont inexistants sur le corps de logis.

L'aération du toit s'effectue par des tuiles au profil particulier

A l'origine, les seules ouvertures présentes sur les toits consistaient en quelques tuiles ajourées (les tuiles «chatières») qui ont une fonction d'aération des combles.

Des exemples de lucarnes passantes: lucarne rampante (à gauche) et lucarne à deux versants (à droite)

La planéité du toit est parfois interrompue par la présence d'une lucarne passante qui prend appui sur le mur porteur, en faisant saillie sur la toiture et permet l'éclairage ou l'accès à l'étage des dépendances.

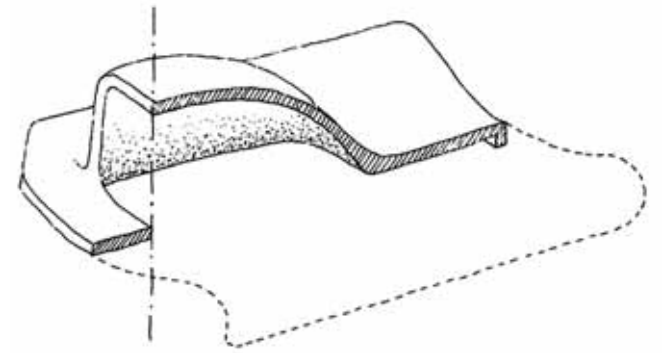

Un détail de tuile «chatière» (*)

Forte inclinaison et planéité sont deux caractéristiques principales de la toiture du bâti du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

*Croquis et photos extraits de Architecture rurale de Wallonie - Tournaisis-ARTW, Pierre Mardaga éditeur

les façades

Les différents types d'ouverture présents sur une façade sont liés aux caractéristiques fonctionnelles de l'habitation.

Dans la maison rurale, les ouvertures des façades sont très fonctionnelles: elles répondent à des besoins et traduisent clairement l'organisation intérieure du bâtiment.

La façade principale du CORPS DE LOGIS

Cellule réservée à l'habitation de la famille, le corps de logis reçoit un traitement particulier en matière d'ouvertures.

Comme le logis aligne le plus souvent les pièces en façade, les ouvertures qui y sont percées suffisent à l'éclairage de l'habitation.

Chaque cellule de la maison est ouverte sur la façade par un accès (une porte) dont le type varie en fonction de son utilisation. A ces portes s'ajoutent des baies (fenêtres) destinées à l'éclairage ou à l'aération.

Traditionnellement, le modèle de baie le plus fréquent est **vertical:** sa hauteur est égale à environ le double de sa largeur.

La porte d'entrée du logis, donnant sur la pièce de vie principale est généralement différenciée des autres accès par ses dimensions et par le soin apporté aux détails

L'habitation ouvre un maximum de baies dans sa façade principale

La façade arrière sera soit aveugle, soit percée d'ouvertures de plus modestes dimensions

Un pignon étroit sans ouvertures

Ouverture de ventilation de l'étage

Modèle tournaisien

Les façades latérales ou PIGNONS

Dans la région, les pignons sont traditionnellement aveugles, la faible profondeur de l'habitat et sa hauteur relative (un seul niveau d'habitation) ne nécessitant pas d'éclairage latéral.

Les pignons sont opaques ou percés de quelques baies qui éclairent et aèrent l'étage du grenier

Les encadrements des baies

L'encadrement des baies peut adopter différentes formules. Parfois réduit à sa plus simple expression, il se présente sous la forme d'un linteau droit de bois, de pierre ou de brique.

La brique est également utilisée pour l'encadrement des baies d'une façade en pierres (pierres de sable, grès de Tournai, etc.).

Présent dans la région, **le modèle tournaisien** emploie la pierre calcaire pour les montants et l'arc de la baie. Il s'agit d'une intention décorative plutôt que d'un rôle technique: contraste visuel de l'alternance du calcaire et de la brique rouge pour l'encadrement des baies.

- Les ouvertures de la façade principale reflètent l'organisation interne de la maison
- Le type d'ouvertures et les matériaux utilisés expriment un style régional
- Le rapport entre les pleins et les vides (entre le mur et les ouvertures) induit un rythme caractéristique de la façade

les façades

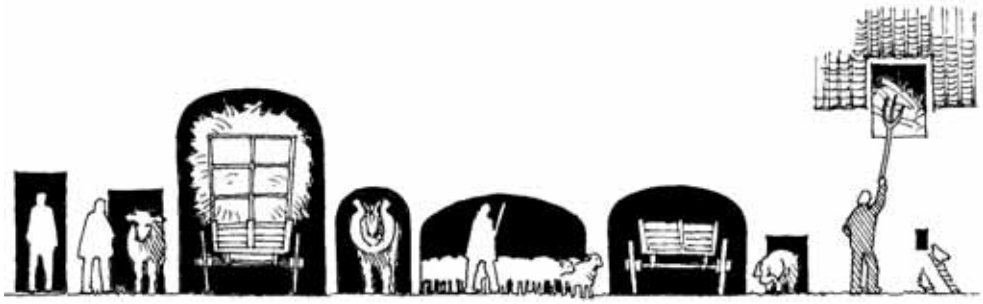

Croquis d'après:

*«Maisons d'hier pour vivre au présent», Ministère de la Région wallonne

** Architecture rurale de Wallonie – Tournaisis-ARTW, Pierre Mardaga éditeur

Chaque porte est dessinée en fonction de son usage. Il est donc aisé, grâce aux portes, de repérer quelles étaient les activités de chacune des cellules (*)

Les façades des DÉPENDANCES

Dans les dépendances, le principe de base reste identique: chaque cellule est ouverte sur sa façade par un accès (une porte) dont le type varie en fonction de l'utilisation. A ces portes s'ajoutent des baies (fenêtres) destinées soit à l'éclairage soit à l'aération.

La grange

C'est un bâtiment dont la fonction (entreposage de longue durée) ne nécessite que quelques ouvertures (passage de chariots, porte piétonne).

La localisation de la porte charretière détermine l'appellation «en large» ou «en long».

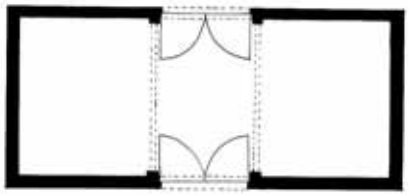

«En large»: le passage est percé perpendiculairement au faîte du toit (**)

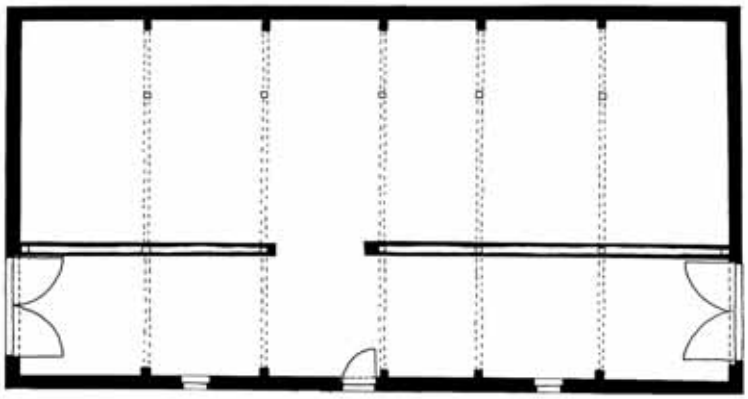

«En long»: le couloir de circulation est parallèle au faîte du toit (**)

Un exemple de grange en large

Un exemple de grange en long

Linteau droit

Linteau en anse de panier

Linteau surbaissé

Tympan obturé

De format et de localisation diverses, les ouvertures percées sur les murs des dépendances ont chacune une utilité bien précise

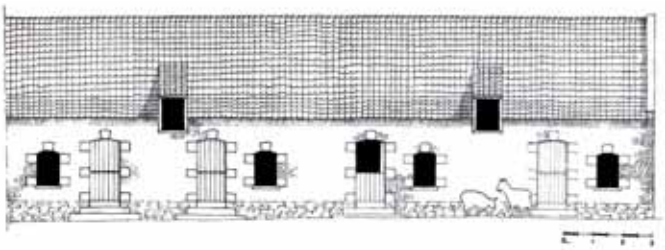

Façade d'un bâtiment comportant les dépendances agricoles (**)

Exception faite de quelques baies d'aération aux pignons, l'ouverture la plus caractéristique de la grange est la porte, très facilement identifiable par ses dimensions.

La porte de grange peut être simplement déterminée par un linteau droit ou s'inscrire dans une arcade dont la courbure est le plus souvent surbaissée ou en anse de panier.

Dans la région, un tympan en brique en léger retrait obture parfois la partie supérieure de l'arcade d'une porte de grange située sur le pignon.

Comme la porte du corps de logis, le tympan de la porte de la grange peut être le support d'un motif, d'un nom, d'une datation...

Pour l'étable, la grange et les autres dépendances agricoles, seules quelques baies d'aération sont nécessaires en plus des portes.

Ces ouvertures sont le plus souvent de petite taille et traitées simplement.

Les autres dépendances

Dans les autres dépendances, les dimensions et le style des ouvertures signalent le type de bétail abrité.

L'éventuelle porte sur le jardin est traitée simplement.
Il peut même s'agir d'une grille

Les portes des dépendances sont caractérisées par leur encadrement et la simplicité du panneau de porte

les matériaux

Les murs

Les matériaux les plus souvent utilisés dans l'habitat traditionnel rural sont issus des ressources du milieu environnant.

La brique

Très présente dans le sous-sol de la région, l'argile est à l'origine de la prédominance de la brique de terre cuite comme matériau de construction. Matériau originellement de facture artisanale, la brique sera produite industriellement à partir du 19e siècle.

La régularité d'une maçonnerie de brique est due au type d'appareillage (alternance de boutisses et de panneresses). Les joints discontinus qui découlent de ce type d'appareillage renforcent la cohésion de la maçonnerie.

La brique par la régularité de son format, permet la création d'une frise saillante. Cette frise qui orne le pied de la toiture a un rôle fonctionnel, en permettant de prolonger la structure de la charpente au-delà du mur et ainsi d'éloigner le plus possible les eaux de la toiture.

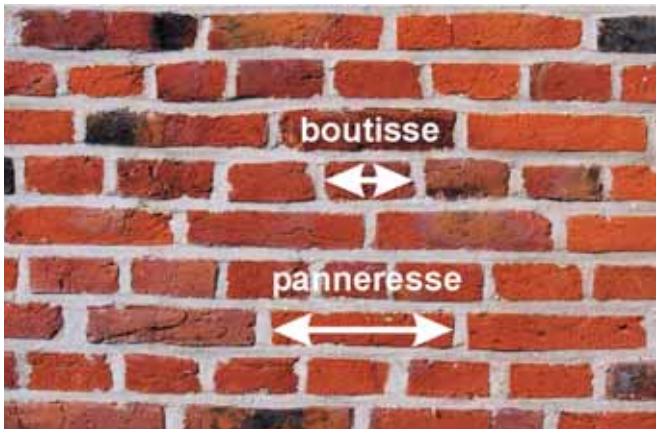

Détail d'une maçonnerie de briques

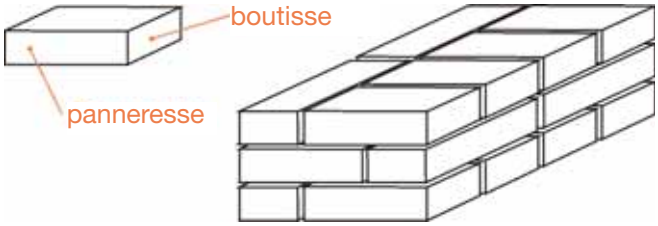

Composition d'un mur plein (+/-35 cm)

Une frise saillante en briques sur le haut d'un mur de briques

Une frise saillante en briques sur le haut d'un mur de pierres

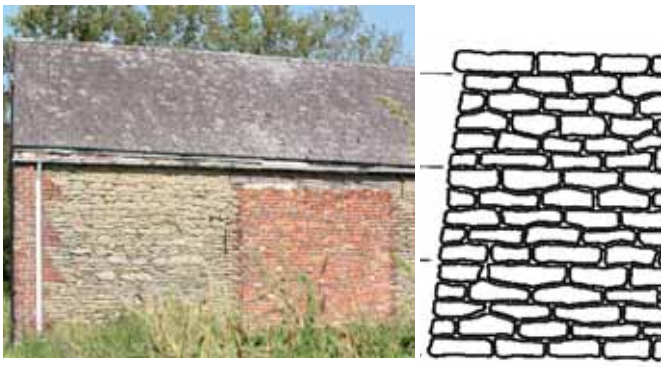

Détail d'un appareillage de pierres

La pierre

La pierre de sable est un matériau local issu des carrières creusées là où le grès formait de grands bancs à Blaton, Grandglise et Stambruges. A l'état brut, on obtenait de beaux moellons qui étaient utilisés pour construire demeures, murs de clôture, édifices publics, églises et châteaux. Aujourd'hui, les carrières produisant la pierre de sable sont fermées.

On retrouve d'autres types de pierre issues des carrières proches dans l'architecture locale tant en pierre décorative (encadrement de baies) que comme parement: marbre de Basècles, grès, pierre bleue, etc. A l'exception des carrières de pierres bleues, la majorité des carrières de la région est aujourd'hui désaffectée.

Le blanc du badigeon est une tonalité qui «domine» le paysage

Les enduits

Afin de protéger la brique ou la pierre de l'humidité, la maison est blanchie à la chaux.

Un goudronnage du bas des murs protège ceux-ci des éclaboussures de l'eau s'écoulant du toit.

Un mur de briques badigeonné de blanc, avec un soubassement distinct

Le torchis

Aujourd'hui, il reste très peu de traces de cette technique dans la région. Cette technique consiste en l'application d'une terre mélangée à de la paille sur un clayonnage (entrelacs de branchages) dans une ossature en bois.

Un des rares témoins de torchis encore conservés dans la région

Un habitat caractérisé par des murs de brique rouge ou de pierre, apparente ou blanchie à la chaux

les matériaux

La toiture

L'image la plus courante de la toiture régionale est une bâtière de tuiles limitée tantôt au nu des pignons tantôt par des pignons débordants.

Avant d'être supplanté par la tuile (seconde moitié du 19e siècle), le chaume de seigle prédominait sur les toitures. C'est la forte inclinaison nécessaire à un écoulement rapide des eaux de pluie (indispensable dans le cas d'une toiture végétale) qui a conduit à la généralisation des toitures à pignons aigus dans la région. Les pignons qui dépassent de la toiture protègent celle-ci (à l'origine en chaume) des effets du vent et de la pluie.

Aujourd'hui, ce sont des tuiles dites aussi «pannes» qui sont présentes sur la majeure partie des toits. Leur tonalité (allant de l'orange en passant au rouge jusqu'au brun) est nuancée par des variations chromatiques (production artisanale combinée au vieillissement naturel du matériau).

Dans la région, la tuile traditionnelle la plus couramment utilisée possède un profil en S horizontal.

La cohésion de la toiture est assurée par un système de recouvrement partiel de chaque tuile par sa voisine, l'autre extrémité de la pièce étant fixée au lattis.

Pignons débordants

Toit de chaume

Tuiles ou pannes

Tuiles faîtières

Le passage progressif du chaume à la tuile est signalé par les nombreux millésimes en tuiles noires sur fond rouge encore en place dans la région

Jointoiement au mortier

Clocher en ardoises

Les faîtages des toitures sont constitués de tuiles faîtières, particulières par leur forme demi-ronde.

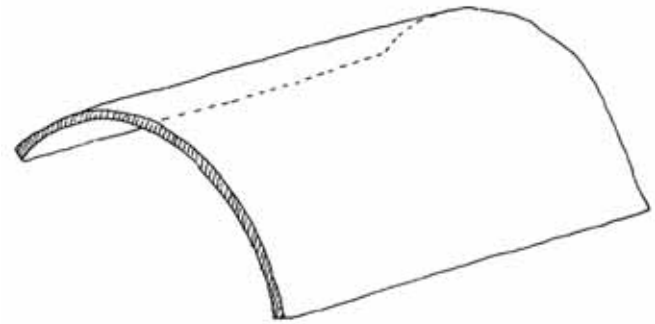

L'étanchéité de l'ensemble peut être renforcée par un jointoiement partiel ou total au mortier.

Dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut, l'ardoise est un matériau d'exception qui est réservé à la couverture des bâtiments remarquables.

La tuile orange-rouge-brun avec un profil en «S» est le matériau de couverture privilégié des volumes traditionnels du bâti du Parc naturel des Plaines de l'Escaut

les détails

Aux côtés des éléments architecturaux qui caractérisent le patrimoine rural, d'autres détails sont également dignes d'intérêt comme éléments constitutifs de ce patrimoine.

Les applications particulières de la brique dans la maçonnerie

De par son format réduit et constant, la **brique** a longtemps été utilisée à des fins **décoratives**, **symboliques** (millésimes, signes prophylactiques*) ou utilitaires (favoriser l'écoulement des eaux).

Millésime de construction

Briques en épi, perpendiculairement à la pente de la toiture (écoulement des eaux)

Frise saillante

* Voir lexique.

La toiture

Traditionnellement, les faîtages peuvent être agrémentés de poteries ou éléments sculptés en pierre qui possèdent un rôle décoratif et/ou protecteur.

De la même façon que la brique, la tuile peut être utilisée pour former des éléments à vocation décorative ou symbolique (millésimes, signes prophylactiques) sur la toiture (tuiles de couleurs différentes – souvent noires).

Les girouettes, éléments à la fois utilitaires et décoratifs peuvent parer les toitures.

Élément sculpté en pierre sur le faîtage

Élément religieux sur la toiture

Girouette

Les ancres: fonctionnalité et esthétique

La région conserve de nombreuses traces d'ancres qui peuvent être métalliques ou, plus rarement, en bois. Celles-ci renforcent la cohésion entre les murs et les charpentes.

Gros plan d'une ancre

Ancre

Datation de la construction à l'aide d'ancres

en respectant le caractère

Le respect des **éléments qui caractérisent** le bâti traditionnel est primordial pour la préservation de l'**identité** des bâtiments ruraux du Parc naturel des Plaines de l'Escaut par rapport **à ceux** des autres régions de Wallonie.

Les éléments caractéristiques permettent d'identifier et de **distinguer** ces bâtiments par rapport aux autres régions de Wallonie.

Il s'agit de:

- **la volumétrie**
- **la toiture**
- **les façades**
- **les matériaux**
- **les abords**

Toute transformation doit pouvoir s'effectuer dans le respect de chacun de ces éléments, sous peine de conduire **à la perte de l'identité régionale** du bâti rural.

Ces caractéristiques doivent être comprises et respectées dans leur **globalité** comme dans leurs **détails** de réalisation.

La modification des éléments plus secondaires, comme les panneaux de porte ou les châssis de fenêtre, est moins déterminante mais ne doit pas être négligée. Diverses solutions sont possibles, selon les cas.

Toute transformation doit pouvoir s'effectuer dans le respect des éléments caractéristiques du bâti traditionnel

en respectant la volumétrie

La petite maison isolée ainsi que les volumes qui composent un petit ensemble sont caractérisés par:

- leur rapport longueur/largeur/hauteur ou gabarit,
- les proportions du pignon,
- l'apparente planéité des surfaces

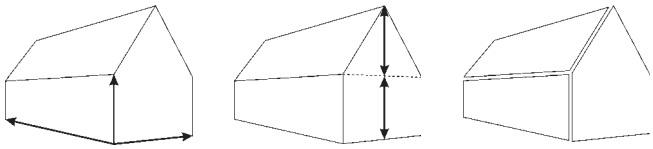

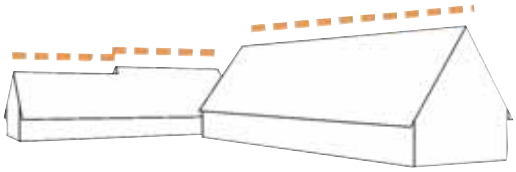

La situation existante: un ensemble en L composé de plusieurs volumes associés

Comment agrandir le volume habitable?

1. En réaffectant les parties agricoles

Lorsque le logis existant n'est pas suffisant mais que les bâtiments des dépendances permettent de contenir la nouvelle affectation.

Dans ce cas, il est difficilement concevable d'aménager des pièces de vie dans différents bâtiments qui ne soient pas reliés directement entre eux.

Des volumes de liaison sont donc parfois nécessaires pour «raccorder» les bâtiments séparés, anciens et/ou nouveaux.

Bien que l'on puisse observer des exemples traditionnels où les volumes principaux ont des faîtes de toiture reliés entre eux, cette solution est à éviter dans de nombreux cas de figure.

En effet, la liaison des toitures fait perdre ses spécificités à chacun des volumes constituant l'ensemble.

Cette liaison n'est donc, à priori, **possible qu'au niveau du rez-de-chaussée**, afin de préserver l'identité des volumes et de l'ensemble.

Plusieurs solutions de volumes de liaison sont envisageables, selon les besoins: une verrière, un appentis, un petit volume à toiture plate, ...

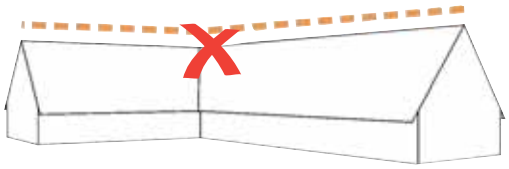

Une intervention qui relie les faîtes des toitures et affecte le caractère «organique» de l'ensemble

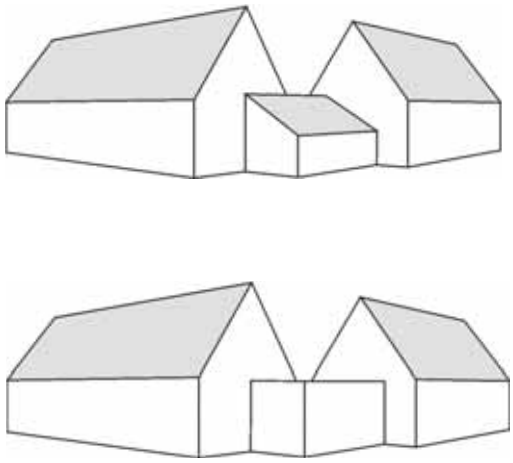

Des exemples parmi d'autres de solutions de liaison respectueuses des volumes existants

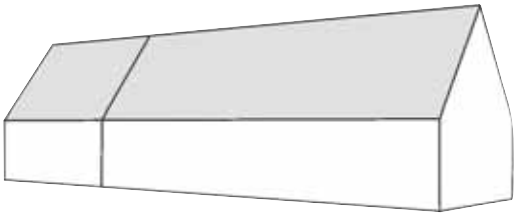

Prolonger le bâtiment dans la logique de l'ajout d'une «cellule» supplémentaire

2. En réalisant une extension du logis

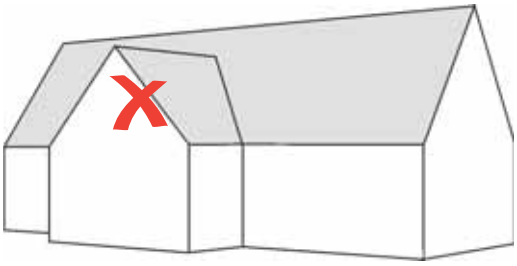

La façade principale du logis doit rester plane, sans ajouts

Lorsqu'il subsiste une activité agricole ou lorsque la réaffectation des parties agricoles ne suffit pas.

Cet agrandissement s'effectuera en respectant la logique de juxtaposition en enfilade des cellules traditionnelles.

Des travaux qui dénaturent le bâtiment

La planéité de la façade principale et les ouvertures qui la composent sont des caractéristiques importantes du logis qu'il convient de préserver en évitant toute extension importante sur la façade principale.

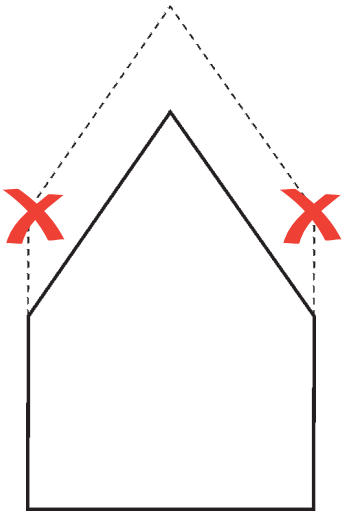

Le volume ne doit pas être surélévé

De même, un surhaussement du bâtiment ne doit pas être réalisé: souvent, les murs ne sont pas conçus pour de telles surcharges et les proportions du pignon en seraient affectées.

en respectant la volumétrie

3. En ajoutant un volume supplémentaire

Lorsque le volume ou la surface des bâtiments existants ne permet pas de contenir la nouvelle affectation, l'ajout d'un volume est parfois nécessaire.

L'ajout d'un petit volume:

les besoins se résument à une extension d'une pièce, une véranda, un garage, un petit atelier, ...

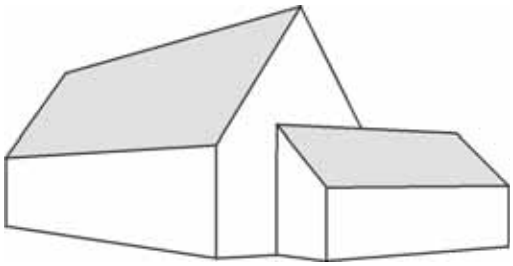

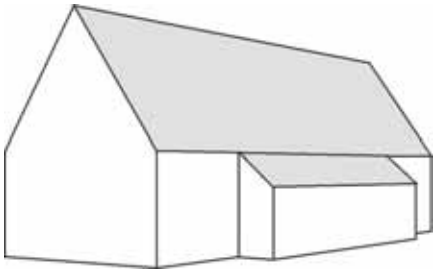

Adosser un volume secondaire en appentis contre le mur gouttereau ou contre le pignon

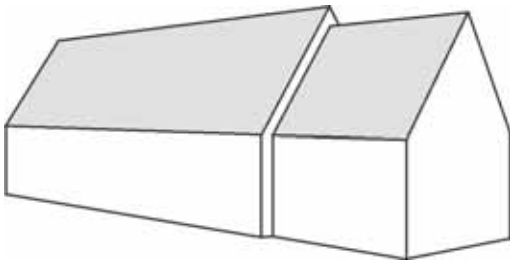

Adosser un volume secondaire à deux versants

La multiplication «au coup par coup» des annexes doit être évitée car le volume originel risque progressivement d'être «étouffé».

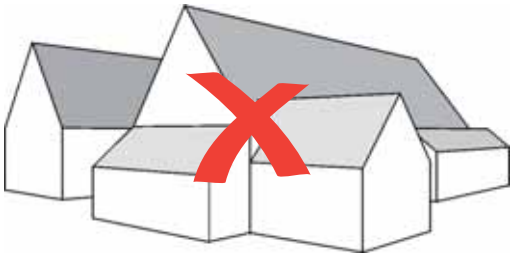

Un volume de liaison qui articule le volume principal et secondaire

Un volume de liaison qui permet de créer un petit ensemble

L'ajout d'un volume important:

les besoins sont importants, par exemple pour intégrer une activité professionnelle à proximité de la maison ou un logement supplémentaire pour un parent.

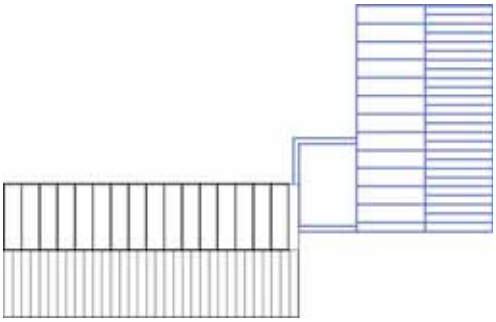

Un volume disjoint crée un petit ensemble avec une petite maison isolée

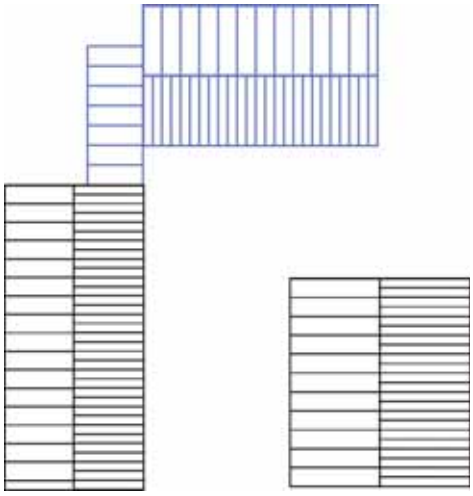

Un volume disjoint complète un ensemble existant

Pour préserver l'intégrité du volume, on veillera donc:

- à adopter un programme adapté au volume dont on dispose

ou bien

- à créer un nouveau volume annexe respectueux du premier

en respectant la toiture

La toiture de la petite maison ainsi que celles qui couvrent les volumes des petits ensembles sont caractérisées par:

- leur forte inclinaison (45°)
- l'absence de débordement sur le pignon

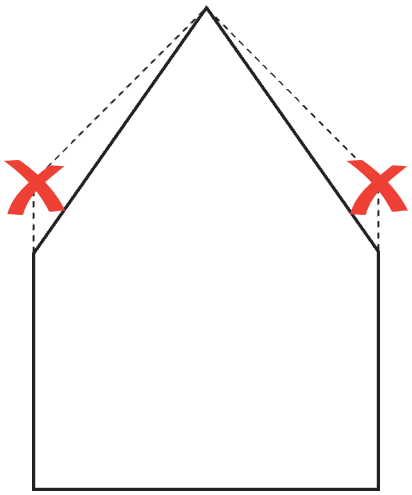

Comment remplacer une toiture existante?

Le maintien de l'inclinaison de la toiture

L'aménagement des combles ne doit pas modifier l'inclinaison des versants de la toiture existante.

Le faible débordement de toiture sur le mur gouttereau...

Le faible débordement de la toiture sur les murs gouttereaux ne doit pas être accentué par l'adjonction de corniches saillantes

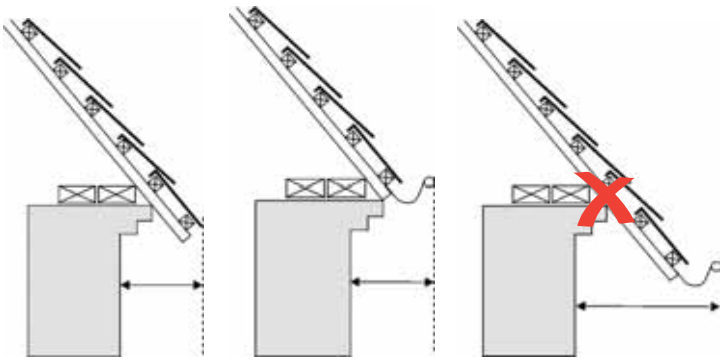

... avec des détails de finition qui ont leur importance

Un débordement du toit sur le mur gouttereau traditionnel et lié à l'absence de gouttière

Un détail de pied de versant qui préserve la compacité du volume

Un débordement de toit inutile qui induit des détails de finition dommageables pour la compacité du pignon

Une finition de toit à fleur de maçonnerie

Ne pas créer de débordement atypique

Un auvent réapproprié

L'absence de débordement en pignon

Les toitures sont également caractérisées par l'absence de débordement du toit sur le pignon: soit le pignon dépasse de la toiture, soit la toiture vient à fleur du pignon.

Lors de travaux de rénovation de la toiture ou de la charpente, il ne faut donc pas créer un débordement qui serait atypique.

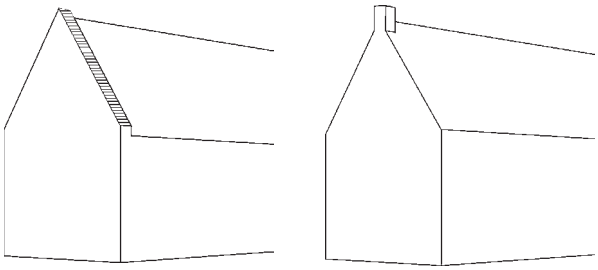

Les pignons traditionnels: le pignon débordant de la toiture ou la toiture à fleur de pignon

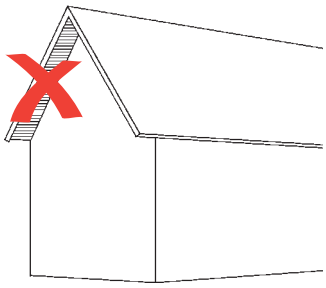

La nouvelle toiture: ne pas créer un effet de «chapeau» sur le volume

Les auvents

De larges débordements ou auvents existent encore. Ils permettaient de circuler entre les dépendances, à l'abri des intempéries.

Comme ils n'étaient présents que sur les dépendances, il ne faut pas en créer sur la partie «logis».

La rénovation ou l'adaptation (pose d'une gouttière, par exemple) de ces auvents tiendra compte de leurs spécificités, en veillant à ne pas surdimensionner l'ensemble (structure portante, dimensions des pièces de finition, etc...).

Pour préserver l'intégrité de la toiture, on veillera à conserver:

- l'inclinaison des versants
- l'absence de débordement au pignon

en respectant la toiture

Comment éclairer les locaux de l'étage?

Les tabatières (ou fenêtres de toit)

L'utilisation des espaces sous la toiture nécessite la création d'ouvertures pour un éclairage naturel inutile antérieurement, lorsque cet étage n'était pas habité.

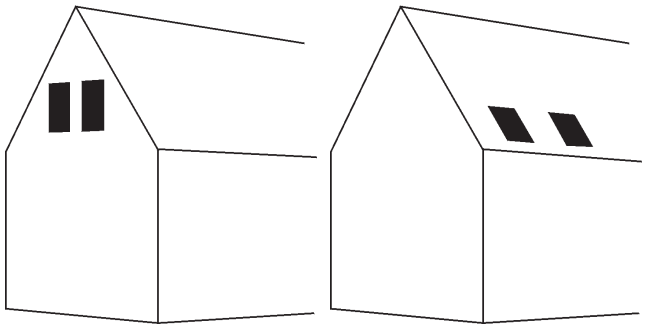

Profiter du pignon pour y percer des ouvertures
Si les dispositions intérieures ne le permettent pas, employer alors des tabatières

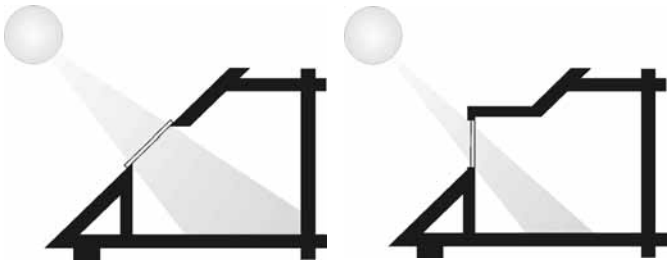

Grâce à leur positionnement dans le plan de la toiture, les fenêtres de toit (ou tabatières) donnent près de 40% de lumière de plus qu'une fenêtre verticale de même dimension

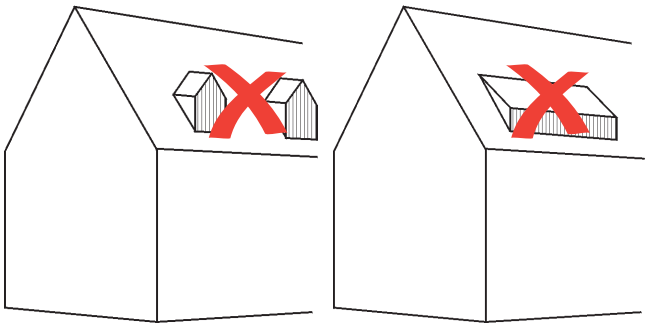

Ne pas créer des lucarnes qui rompent l'unité de la toiture

Etant donné que les fenêtres de toiture sont relativement visibles, il faut:

- en limiter le nombre par versant
- bien les positionner
- privilégier un format vertical.

Pour la même raison, il est recommandé de placer d'éventuels panneaux solaires selon les mêmes principes.

Des tabatières placées en toiture

Une lucarne passante…

… une lucarne brabançonne…

Les lucarnes existantes

Une lucarne passante pouvait occasionnellement être présente, généralement sur les dépendances agricoles.

Afin de ne pas dénaturer les toitures, il est recommandé de:

- ne **pas multiplier** une lucarne qui n'existe qu'en un seul exemplaire
- ne **pas créer** ce type d'ouverture sur le volume du corps de logis.

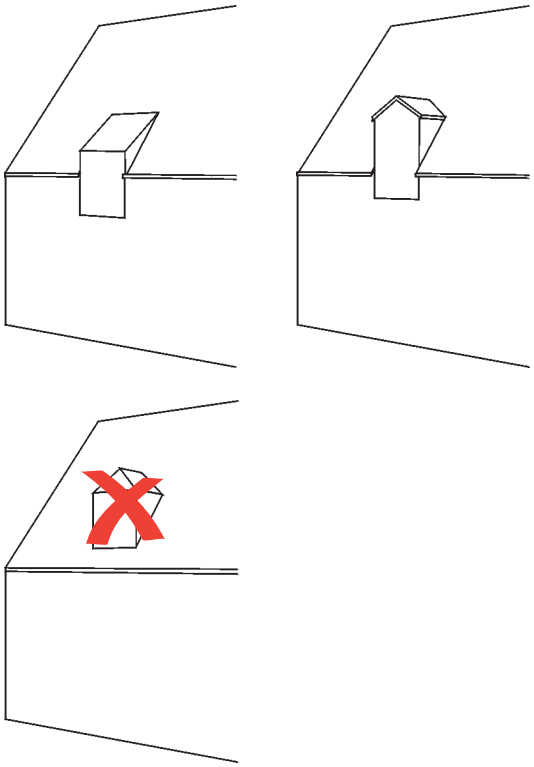

Lorsque l'on rénove une lucarne, il faut en respecter les caractéristiques:

- la verticalité
- l'inclinaison et le sens de la couverture
- la légèreté de la structure (généralement en bois et pas en maçonnerie…).

Il faut éviter les modèles «brabançons» ou en provenance d'autres traditions constructives.

Pour préserver l'intégrité de la toiture, on veillera à:

- adopter un programme adapté au volume
- éviter les lucarnes

en respectant les façades

Les façades des petites maisons et petits ensembles du Parc naturel des Plaines de l'Escaut sont caractérisées par:

- des ouvertures verticales liées aux fonctions traditionnelles d'une ferme: logis, grange, étables ou rangement
- la situation de ces façades en rapport avec l'ancienne aire de circulation extérieure: cour, devant-de-porte ou rue.

Les murs gouttereaux intérieurs à la cour ou donnant sur la rue comportent les portes d'accès et ouvertures principales.

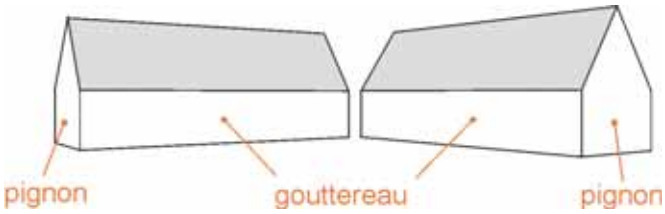

Des murs pignons et des murs gouttereaux

Comment intervenir sur une façade?

Les façades du logis

La façade principale du logis

Elle est caractérisée par la verticalité des baies de fenêtres.

Le corps de logis ne comporte généralement qu'une porte d'accès, une autre porte desservant éventuellement une étable.

Afin de ne pas perdre la trace de cet accès principal et la lecture de la façade, il faut éviter d'abaisser les allèges des fenêtres du corps de logis en façade principale ou de transformer en fenêtre la porte principale.

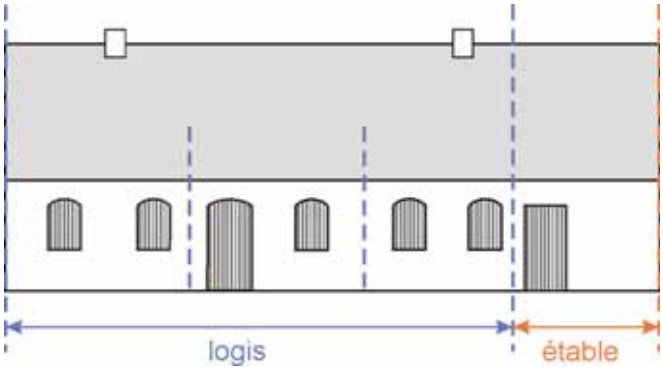

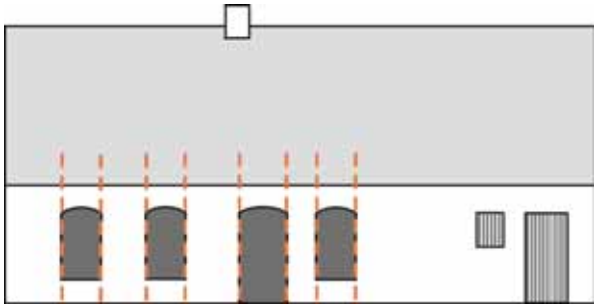

La dominante verticale des ouvertures…

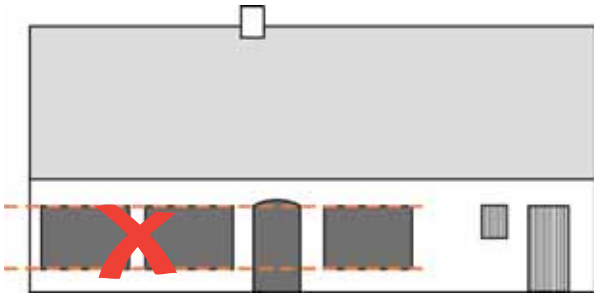

… ne doit pas être modifiée

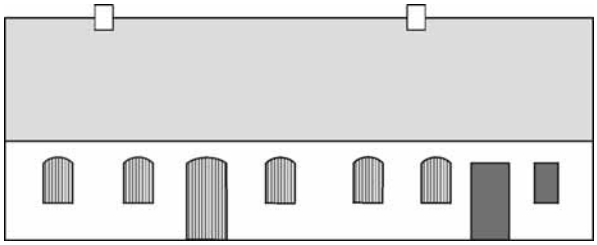

Vitrer la porte d'étable ou agrandir une fenêtre lors de l'extension du logis par la transformation de l'étable sont des transformations admissibles

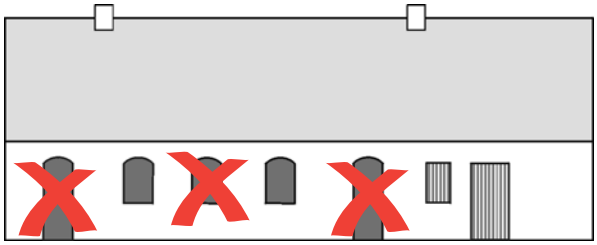

Afin de ne pas perdre la trace de l'accès principal, il faut éviter d'abaisser les allèges des fenêtres ou de transformer la porte en fenêtre

La façade avant:

- y intervenir le moins possible
- conserver la verticalité des baies

en respectant les façades

La façade arrière du logis

Les murs gouttereaux extérieurs ou arrières sont pourvus de très peu d'accès ou d'ouvertures.

Il y a plus de liberté pour y intervenir, mais il ne faut pas compromettre la lisibilité de l'organisation spatiale des bâtiments (maison isolée ou petit ensemble) orientés sur la cour.

Pour ce faire:

- ne pas faire de la façade arrière une façade principale
- éviter de copier la façade avant
- garder une allure générale qui soit verticale

À l'arrière du logis, des fenêtres et généralement peu de portes

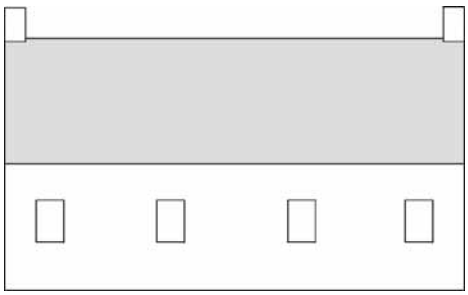

Façade arrière

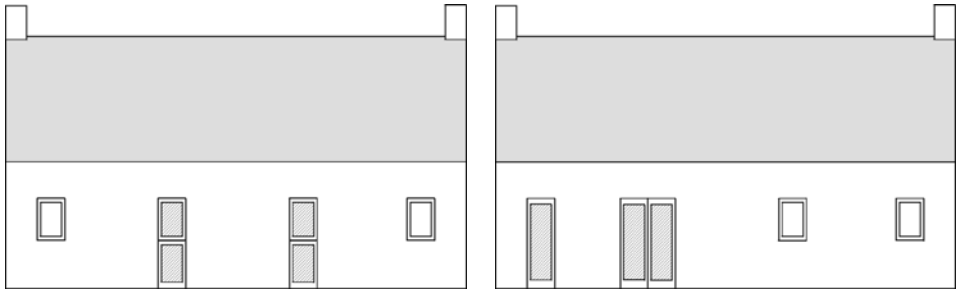

Des exemples de façades transformées avec sobriété

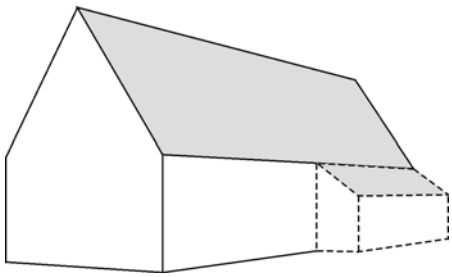

L'ajout de volumes annexes en façade arrière permettra d'éclairer et d'agrandir une pièce de vie trop exiguë

Les murs pignons

Les pignons comportent généralement peu d'ouvertures. Seules les granges en long disposent d'un belle porte donnant généralement sur la rue. Ces pignons sont souvent déterminants pour la qualité de la structure de la rue.

Lorsqu'il faut y percer des fenêtres:

- ne pas reproduire des dimensions et des encadrements semblables à ceux de la façade principale du logis
- trouver des proportions adaptées aux proportions et aux dimensions du pignon

Ces ouvertures respecteront l'allure verticale du pignon et le caractère massif et homogène de la maçonnerie.

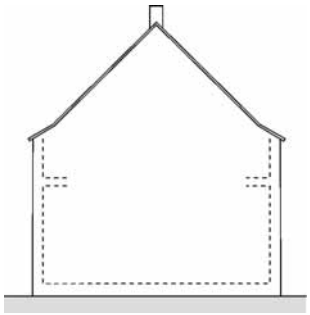

Le pignon existant

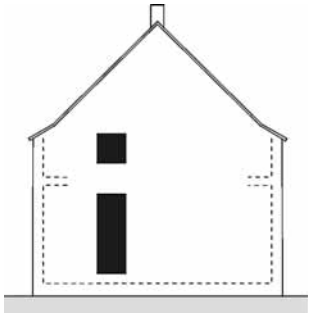

respecter le rapport plein/vide…

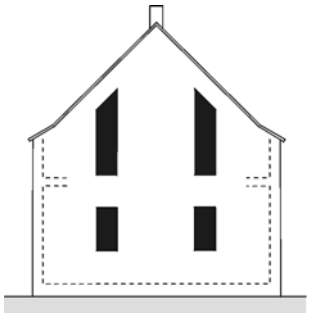

… et une certaine verticalité

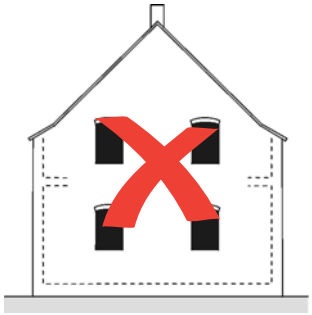

et non imiter une organisation et un format de fenêtre propres au corps de logis

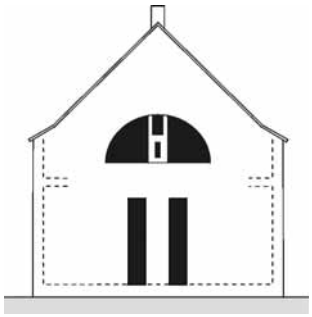

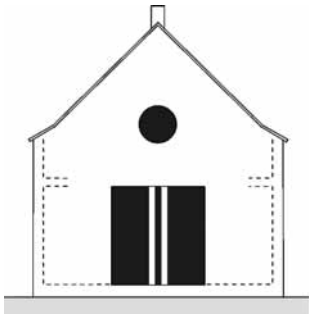

dessiner des proportions adaptées au gabarit et aux dimensions du pignon…

… et non une surface vitrée trop importante et inadaptée au pignon

Un exemple d'ouvertures dans un pignon hesbignon

La façade arrière:

- doit rester distincte de la façade principale
- ne doit pas compromettre la lisibilité de l'organisation sur cour d'un ensemble

Les pignons:

- les baies y seront peu nombreuses et éventuellement regroupées
- les baies ne chercheront pas à reproduire les ouvertures de la façade principale du logis

en respectant les façades

Les façades de la grange

La grange se déploie soit en long, soit en large. Les grandes portes de grange sont généralement les uniques ouvertures de ce volume imposant. L'aspect massif des murs de briques, l'encadrement et l'unité du panneau de porte de grange en sont les caractéristiques principales.

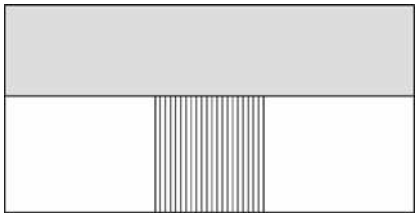

Une grange en large

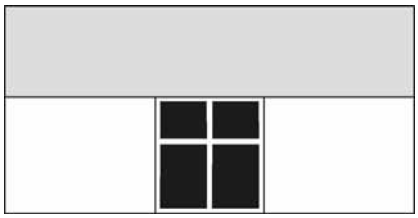

Utiliser l'ouverture existante comme source d'éclairage naturel

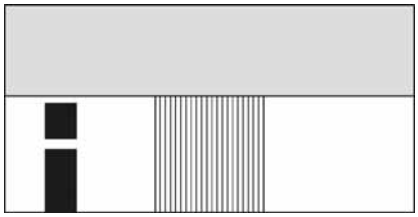

Percer de nouvelles baies en respectant une certaine distance par rapport à l'encadrement de la porte de grange

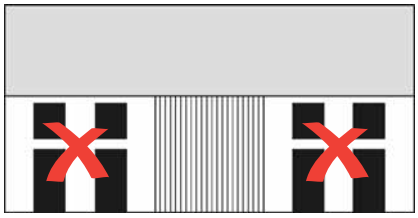

Éviter l'effet «gruyère»

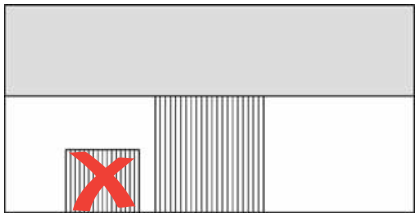

Éviter la création d'une ouverture trop importante

La grange en large

L'unique porte de la façade est située sur le mur gouttereau, de façon symétrique.

Pour conserver le rapport entre le plein de la maçonnerie et le vide de la porte, on peut:

- vitrer l'ouverture existante
- créer de nouvelles ouvertures qui ne soient ni trop importantes ni trop proches de la porte principale

Une grange en large

Ensemble de baies verticales aux dimensions réduites au sein d'une grange en large

Création d'une trop grande ouverture à proximité de la porte originelle qui de plus est comblée

Une grange en long

La grange en long

La porte de grange est située sur le pignon, de façon asymétrique.

Pour respecter et conserver le rapport entre le plein des maçonneries et le vide de la porte, ainsi que la disposition assymétrique de cette porte, aucune autre ouverture ne devrait prendre place sur un tel pignon. Les ouvertures pourront être positionnées sur les autres façades du bâtiment.

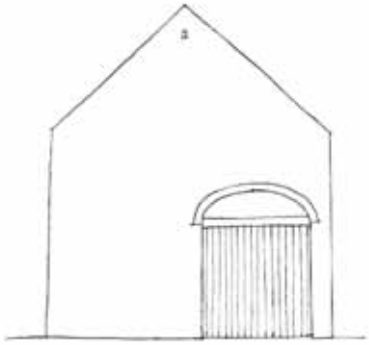

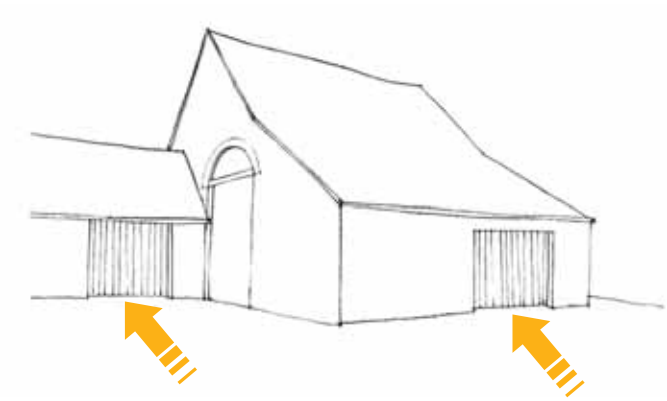

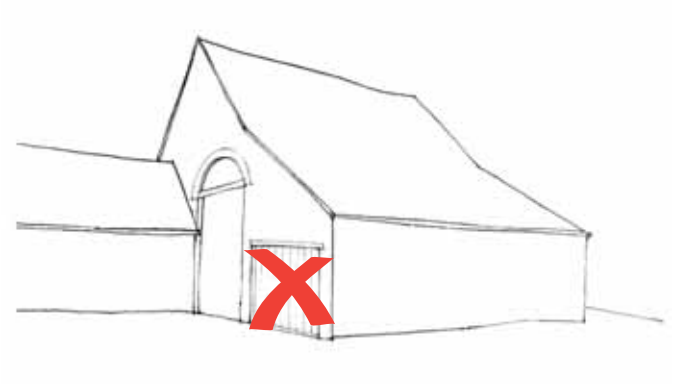

Les façades de la grange:

- le rapport entre les maçonneries et les ouvertures sera conservé
- le pignon d'une grange en long ne doit pas comporter de nouvelles ouvertures

en respectant les façades

Les façades des autres dépendances

La façade avant

Les portes d'accès aux autres dépendances sont généralement situées à l'intérieur de la cour centrale et éventuellement complétées par quelques percements de ventilation.

Les interventions sur ces façades offrent plus de liberté que sur le corps de logis ou la grange.

Façade avant d'une dépendance

La façade arrière

Les murs extérieurs des dépendances agricoles comportent très peu d'ouvertures.

Les interventions sur ces façades offrent plus de liberté que sur le corps de logis ou la grange.

Cependant, afin de ne pas perturber la lisibilité d'une ferme organisée en cour, il faut privilégier les modifications à **l'intérieur** de la cour et non sur les murs donnant à l'**extérieur**.

Façade arrière d'une dépendance

Les pignons

En ce qui concerne le traitement des pignons des dépendances, les conseils sont identiques à ceux proposés pour les pignons du logis (voir p. 43)

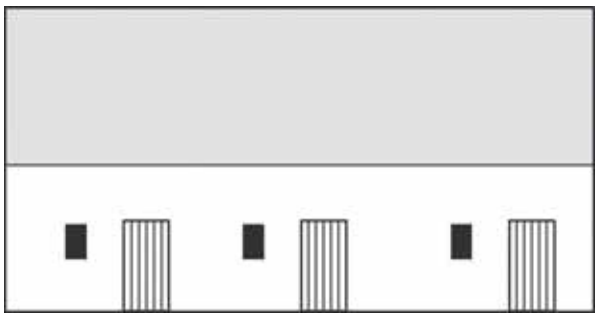

La situation existante: des portes et des fenêtres de ventilation

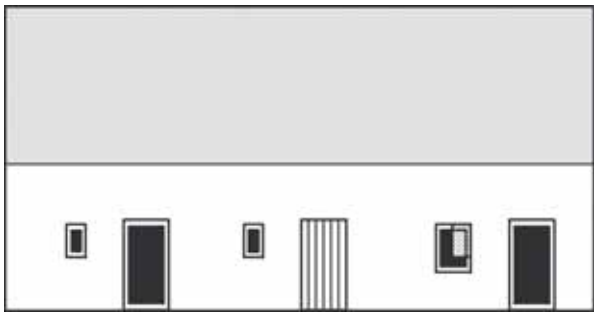

Vitrer les portes

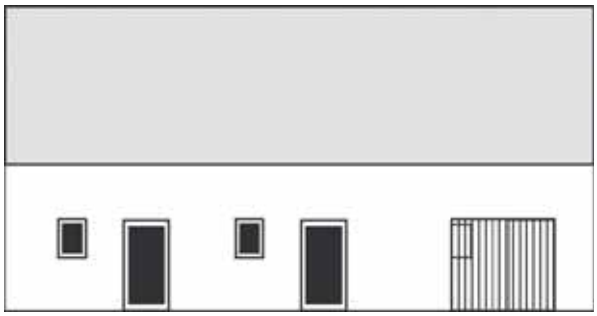

Créer des ouvertures plus grandes

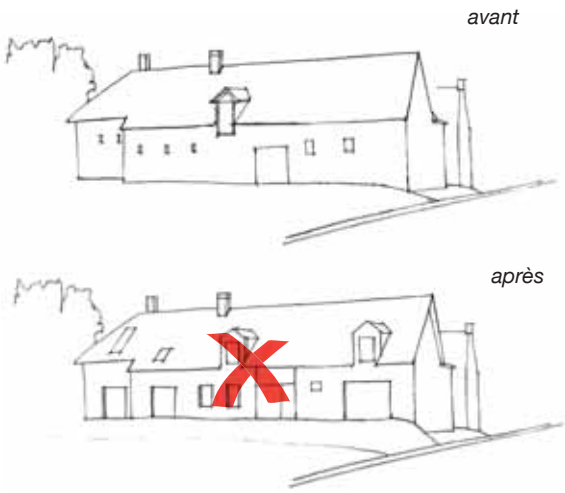

Une façade arrière transformée en façade principale nuit à la perception d'un ensemble organisé en cour

Les façades entre elles

L'intervention sur une façade doit tenir compte des liens qu'elle entretient avec les autres façades de l'ensemble, car elles participent toutes à la définition d'un même espace central, la cour.

Le rapport entre les pleins des maçonneries et les vides des ouvertures donne un certain équilibre à chaque façade mais crée également des spécificités d'ensemble, avec une harmonie qui se crée entre les façades du logis et de ses dépendances.

Vue extérieure

Des dépendances

Le logis

Des dépendances

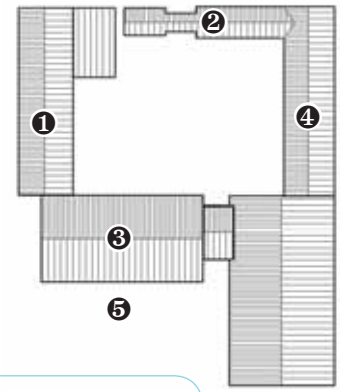

Des dépendances et la grange (vue intérieure)

La grange (vue extérieure)

Les façades entre elles: veiller à conserver l'équilibre entre les pleins et les vides de l'ensemble des façades

en respectant les façades

Les éléments particuliers des ouvertures

La porte de grange

Les portes de grange sont caractérisées par:

- leur encadrement
- la simplicité du panneau de porte

Les encadrements: le linteau droit, l'arc surbaissé, l'arc en anse de panier et en anse de panier avec tympan obturé

Comment transformer le panneau de la porte de grange?

Un garage dans la grange

Dans le cas d'une porte de garage intégrée, l'unité de la baie doit être conservée. Le cas échéant, les découpes entre l'imposte fixe et la partie mobile devront être quasiment invisibles. La réutilisation de la porte de grange en porte de garage permet souvent de ne pas devoir percer de baie trop importante ni construire une annexe.

Unité de la baie conservée

Découpe du panneau soignée

Des pièces de vie dans l'ancienne grange

Lors de la réhabilitation d'une grange en habitation, vitrer totalement ou partiellement l'ancienne porte de grange permet d'éviter la création de nouvelles fenêtres tout en assurant l'éclairage des locaux. La façade est ainsi respectée.

Dans ce cas, le vantail doit rester simple afin de ne pas occulter la lecture de l'encadrement. Il comportera donc un minimum de divisions et peu de matériaux différents.

Un grange transformée en habitation

Les découpes entres les parties fixes et mobiles doivent être quasi invisibles…

Quelques exemples pris sur le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut de ce qu'il ne faut pas faire:

Ne surtout pas maçonner la baie, en tout ou en partie…

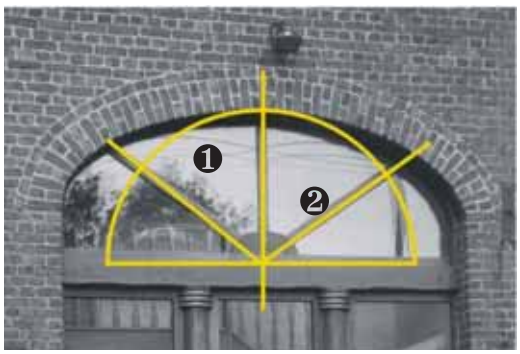

❶ *Un arc traditionnel en anse de panier*

❷ *Des divisions inadaptées, car répondant à une autre géométrie*

La porte de grange:

- conservera son encadrement originel
- accueillera un panneau de porte simple, plein ou vitré, mais comportant un minimum de matériaux différents et peu de découpes
- les détails seront soignés

en respectant les façades

Les autres ouvertures des dépendances

Comme les portes de grange, les autres portes des dépendances sont caractérisées par la simplicité de leur panneau de porte.

Le nouveau dessin de châssis devra être adapté à des ouvertures de dimensions variables, et ne comportera donc pas de divisions inutiles.

Lors de la réaffectation de dépendances, il faut employer soit un panneau plein, soit un châssis vitré, partiellement ou entièrement, qui ne comporte pas de divisions inutiles. En effet, les «croisillons», qui correspondent à des ouvertures plus anciennes d'un corps de logis, ne doivent pas être employés sur des dépendances agricoles, notamment en raison d'une moins grande régularité des ouvertures.

La simplicité des portes des dépendances

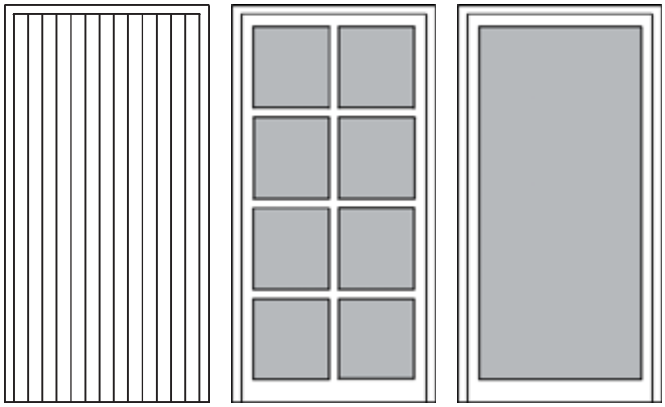

La simplicité dans le remplacement d'une porte d'étable

Comment remplacer des châssis de fenêtre?

Les châssis de fenêtre

Le matériau

En bois, en PVC ou en aluminium, selon les goûts, le budget et les désidératas en matière d'entretien...

La finition

Il faut privilégier un châssis **de couleur** (peint, extrudé ou laqué) plutôt qu'une finition «bois naturel», surtout s'il s'agit d'un **châssis en PVC**. En effet, l'association de la couleur brun foncé du bois avec celle de la brique confère un aspect neutre et terne à la façade. Par contre un vert pâle, un bleu foncé, un bois clair lazuré, ... sont autant de possibilités qui s'harmonisent avec les matériaux naturels, qu'il s'agisse de la brique ou d'un badigeon blanc.

Une division de châssis propre à un projet mais adaptée au contexte

Exemple de châssis de couleur

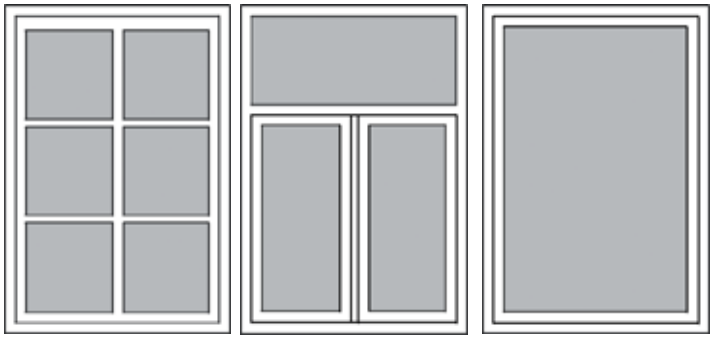

Avant le XIXe s *Dès le milieu du XIXe s* *Dès le XXe s*

Unité de teinte pour les baies

Pour égayer une façade, entretenir les volets existants

Le châssis proprement dit

Les châssis ont évolué dans le temps, en fonction du progrès des technologies de production du verre. Donc, si les châssis existants sont en T, il est inutile et illogique de mettre des croisillons qui n'ont peut-être jamais existé sur cette façade.

Le remplacement des menuiseries **ne doit en aucun cas comporter des croisillons insérés dans l'épaisseur du vitrage**. Un châssis en relief donne de la vie à la fenêtre.

Enfin, la division du châssis sera avant tout pensée en fonction des proportions des baies.

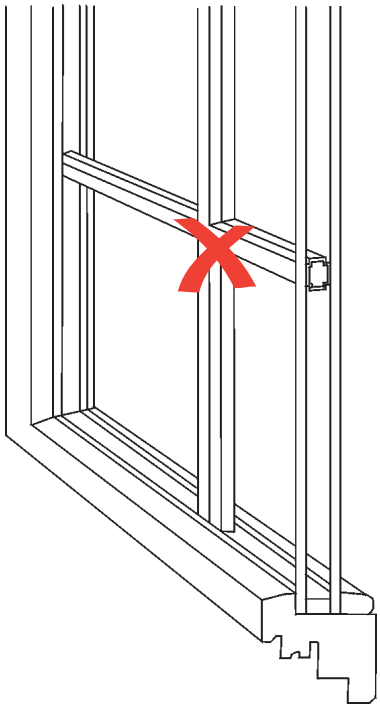

À éviter: des croisillons intégrés dans l'épaisseur du vitrage

Les châssis des portes et fenêtres ne comporteront pas de divisions inutiles

Les détails des encadrements seront respectés

La couleur des châssis permettra d'embellir la façade

en respectant les matériaux

Les paysages du Parc naturel des Plaines de l'Escaut sont caractérisés par la présence de bâtiments aux toitures de tuile de teinte allant de l'orange en passant par le rouge jusqu'au brun. Cette homogénéité d'ensemble est une caractéristique paysagère importante.

Les toitures de tuiles ponctuent le paysage

Comment remplacer la couverture du toit?

Les nouvelles tuiles seront les plus proches des tuiles (ou pannes) traditionnelles, tant au niveau de leur profil que de leur teinte.

Cette teinte sera caractéristique du village.

Cette teinte sera unie (ou uniforme): les produits patinés artificiellement avec des peintures, des goudrons ou des émaux sont à proscrire. Avec le temps, les matériaux naturels se patineront et acquerront des nuances plus sombres.

La tuile aura une finition mate: les produits vernissés sont donc à exclure. Par leur brillance, ils attirent trop le regard et «alourdissent» la perception de la toiture par rapport à la maçonnerie.

Une toiture couverte par de vieilles tuiles

Une toiture couverte par de nouvelles tuiles d'une teinte et d'un profil adéquat

Une toiture refaite avec des tuiles orange-rouge-brun, unies et mates qui se patine

Éviter une tonalité rouge qui n'est pas traditionnelle

L'utilisation d'un profilé métallique s'avère parfois nécessaire pour couvrir temporairement un bâtiment en attente de rénovation Dans ce cas, il faut employer la teinte la plus proche de celle de la tuile

Éviter une couverture de toit en tuiles artificiellement «panachées», brunes ou vernissées

Les nouvelles tuiles seront d'une teinte de terre cuite naturelle, unie et mate

en respectant les matériaux

Les maisons et ensembles du Parc naturel des Plaines de l'Escaut sont principalement construits en briques, laissées apparentes ou blanchies à la chaux.

Comment rénover ou embellir une façade ?

Traditionnellement les parements pouvaient, soit rester apparents, soit être couverts par un badigeon de chaux blanche qui les protégeait des intempéries. Ce badigeon était renouvelé régulièrement.

La brique apparente

Si la qualité du support le permet, la remise en état de propreté d'une façade en brique peut s'effectuer par un nettoyage non agressif (pas de «sablage»), par la pose d'une peinture minérale ou d'un badigeon de chaux de teinte blanche.

Lorsque l'état des briques ne permet plus de les laisser apparentes, un enduit plus épais et plus couvrant sera parfois nécessaire. Dans ce cas, c'est la teinte blanche qui sera privilégiée.

La pierre apparente

Sur le grès, la pierre de sable et la pierre bleue (pierres dures), un nettoyage à l'eau claire suffit souvent («sablage» à proscrire). Leur grande capacité de résistance, limite les cas de remplacement. Dans les cas où l'état de la pierre ne permet plus de les laisser apparentes, le recours à un enduit plus épais et plus couvrant de teinte blanche sera privilégié.

Le parement badigeonné ou enduit

Il ne faut pas «sabler» un parement s'il y a la trace d'un badigeon blanc: c'est certainement un indice que le parement n'est pas suffisamment résistant naturellement. La pose d'un nouveau badigeon est dans ce cas préférable.

Si l'état du support est tel qu'il ne permet plus la pose d'un badigeon de chaux ou une peinture minérale, un enduit plus épais et plus couvrant sera parfois nécessaire.

La mise en œuvre d'une nouvelle brique de parement devant le parement traditionnel doit être évitée: appareillage, encadrement, prolongement du versant de la toiture, autant de risques de dénaturer le bâtiment.

Un ensemble en briques apparentes

Un ensemble pour partie en pierres apparentes partiellement rejointoyées

Un ensemble badigeonné de blanc

Ne pas remonter une brique devant le parement existant

Employer une brique de teinte unie qui s'harmonise avec l'ancien bâtiment

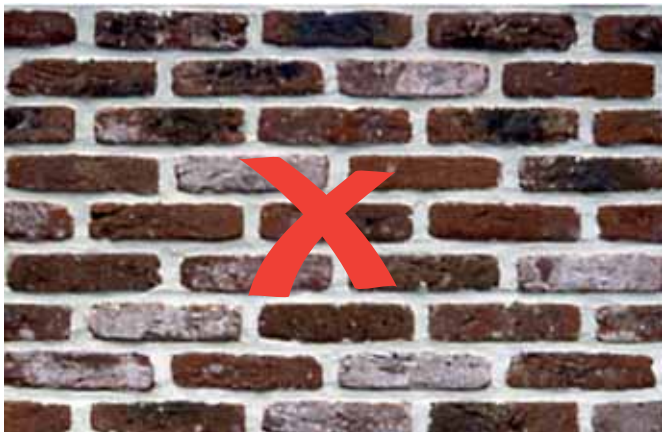

et non des briques rustiques «panachées» qui simulent un mélange de briques de récupération blanchies à la chaux

Élément de liaison en bois…

Comment construire des bâtiments annexes?

L'harmonisation entre des anciens et des nouveaux bâtiments peut s'effectuer très facilement.

Par le choix de la brique

Il faut éviter le recours aux briques dites «rustiques» qui n'imitent que très mal les anciennes briques. Le choix d'une brique rouge-orange unie est à privilégier. Les joints ton sur ton sont à proscrire. Il est recommandé d'utiliser des joints gris moyen (à adapter selon l'environnement bâti).

Par le choix de la pierre

Dans de nombreux cas, de par la fermeture de nombreuses carrières, il s'agira de privilégier la récupération de pierres anciennes. Le recours à des pierres issues d'autres régions est à proscrire car elles ne reprennent généralement pas les caractéristiques techniques et esthétiques des pierres locales.

Par l'utilisation du bois

L'utilisation du bois comme élément de liaison ponctuel est une alternative possible.

en respectant les abords

Les espaces extérieurs des maisons et petits ensembles du Parc naturel des Plaines de l'Escaut sont généralement ouverts sur la rue et les prés.

Comment aménager les abords de la maison?

Entre la maison et la rue

La façade, le devant de porte et la voirie font partie du même «espace-rue».

Lorsque le recul entre la maison et la rue est faible, le devant-de-porte ne doit pas être clôturé, ni par un muret, ni par une clôture, ni par une haie.

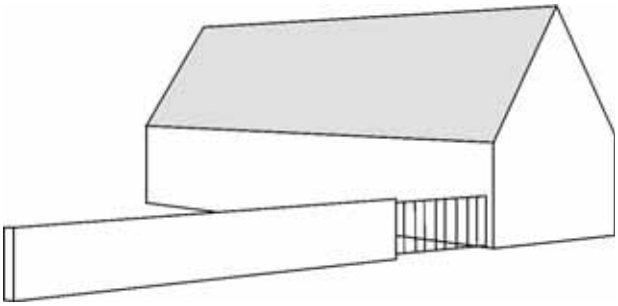

La maison est perpendiculaire à la rue: une grille légère et transparente permet de privatiser l'espace devant la maison

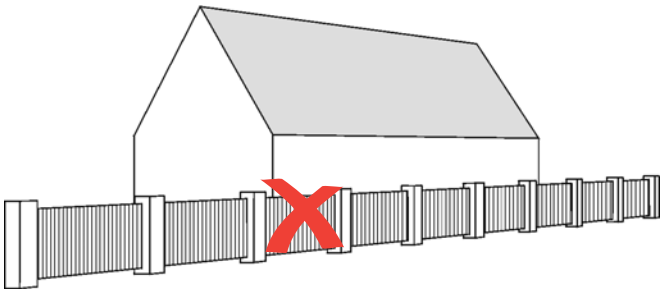

Entre des bâtiments

Une grille légère referme parfois la cour d'un petit ensemble. Lorsque l'espace entre ces bâtiments est trop important, un muret assez bas complété par une grille légère permettra de garder une certaine ouverture vers l'espace de la rue.

La maison est parallèle à la rue: ni clôture, ni haie sur le devant-de-porte

Une grille légère qui ferme une cour délimitée par des murets

Un muret referme la cour d'un petit ensemble

Haie taillée entourant complètement la parcelle, à éviter

Plantation d'essences locales

Des plantations ornementales basses

Des plantations ornementales basses

Des arbres d'essences locales

Latéralement, le long de la rue

Un mur ou un muret de construction traditionnelle, une grille ou une haie composée d'essences locales permettent de privatiser avec simplicité les espaces situés à l'arrière et qui donnent sur la rue.

Sur la parcelle

Toutes les plantations, qu'il s'agisse de haies basses, d'arbres isolés ou en alignement, seront choisies parmi des essences locales. Les thuyas et autres plantations exotiques ne doivent pas être employées, car elles compromettent les qualités paysagères du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Garder les espaces extérieurs les plus ouverts possible

Si nécessaire, mettre une grille la plus «transparente» possible

Utiliser des plantations d'essences locales pour le jardin

Lexique

Appentis: toit à un pan dont la ligne de faîte prend appui sur un mur.

Bâtière: toit formé de deux versants.

Cellule: partie d'un bâtiment traditionnel correspondant à une fonction déterminée de la ferme, qu'il s'agisse du logement, de l'élevage ou du stockage.

Coyau: à l'origine, désigne la pièce de bois de charpenterie qui permet de relever la pente d'un toit non équipé de gouttière, afin de rejeter les eaux loin du mur. Par extension, désigne le redressement proprement dit de la pente de ce type de toit.

Espace-rue: espace qui englobe, outre la rue proprement dite, l 'espace situé devant la maison (devant-de-porte) et qui est limité par les façades.

Panne: terme parfois employé pour désigner une tuile avec un profil en S disposé horizontalement. À ne pas confondre avec le terme de charpenterie désignant une poutre posée horizontalement, sur laquelle sont fixés les chevrons.

Région agro-géographique: au nombre de huit en Wallonie, ces régions sont caractérisées par des conditions de climat, de sol, de relief, ..., particulières. Au cours de l'histoire, chacune a développé une agriculture, une culture et un habitat spécifique et homogène.

Signes prophylactiques: ensemble de signes destinés à écarter les forces maléfiques de la maison et à protéger les habitants et le bétail.

Tabatière: fenêtre pour toit en pente, dont l'ouvrant est à projection.

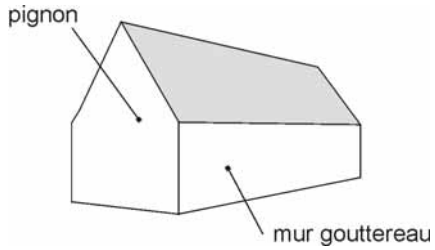

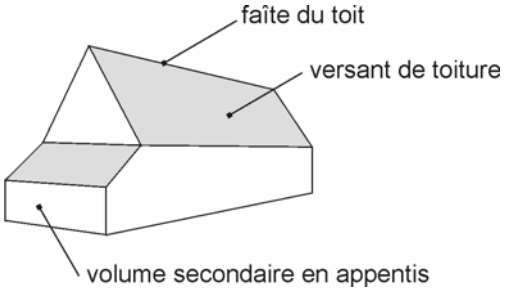

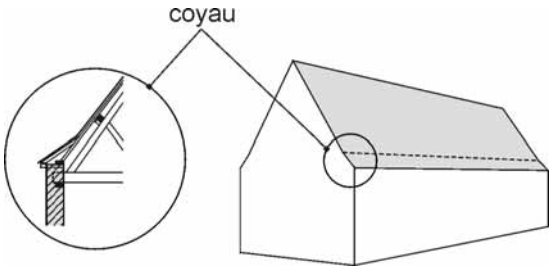

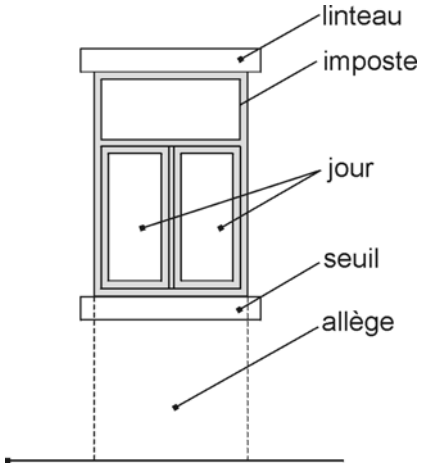

Bibliographie

COLLECTIF, Hainaut central, Coll. Architecture rurale de Wallonie, Ed. Pierre Mardaga, Liège 1990.

COLLECTIF, Tournaisis, Coll. Architecture rurale de Wallonie, Ed. Pierre Mardaga, Liège 1984.

CELLULE D'ASSISTANCE ARCHITECTURALE DE L'U.R.W, Petite maison - Tournaisis / Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Coll. Fiches de décryptage de la FRW

CELLULE D'ASSISTANCE ARCHITECTURALE DE L'U.R.W, Petits ensembles - Tournaisis / Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Coll. Fiches de décryptage de la FRW

CELLULE D'ASSISTANCE ARCHITECTURALE DE L'U.R.W, Grand quadrilatère - Tournaisis / Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Coll. Fiches de décryptage de la FRW

Le Patrimoine monumental de la Belgique - Wallonie, Vol. 131, 132 et 61, Ed. Pierre Mardaga, Liège 1988.

BRIBOSIA Patrick, MAUDOUX Etienne, MICHEL Gérard, Maisons d'hier pour vivre au présent, Coll. Etudes et Documents, série Monuments et Sites; n°4, publication du Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, DGTALP, Namur, 1998

Pour en savoir plus sur l'intégration du bâti au paysage; la liste des végétaux adaptés au territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, consulter le folder ***Construire le paysage de demain*** à demander au Parc naturel des Plaines de l'Escaut.